

La sélection des immigrants récents hautement qualifiés au Canada

Xavier Dufour-Simard, Jean-François
Gauthier et Pierre-Carl Michaud

Cahier de recherche n° 6
Février 2026

Les opinions et analyses contenues dans les cahiers de recherche de la Chaire ne peuvent en aucun cas être attribuées aux partenaires ni à la Chaire elle-même et elles n'engagent que leurs auteurs.

Les partenaires de la Chaire de recherche Jacques-Parizeau en politiques économiques

Banque CIBC

Banque Nationale

Beneva

BMO Groupe financier

Caisse de dépôt et placement du Québec

CGI

Cogeco Le Fonds

Desjardins

Énergir

Fonds de solidarité FTQ

Groupe Banque TD

Héroux-Devtek

Ministère des Finances du Québec

Québecor

RBC Fondation

© 2026 Xavier Dufour-Simard, Jean-François Gauthier et Pierre-Carl Michaud.
Tous droits réservés. Reproduction partielle permise avec citation du document source, incluant la notice ©. Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Bibliothèque et Archives Canada, 2025. ISSN 2817-4887

La sélection des immigrants récents hautement qualifiés au Canada¹

Xavier Dufour-Simard
Jean-François Gauthier
Pierre-Carl Michaud

Février 2026

Résumé

Nous étudions l'intégration économique, les intentions et la sélection à l'aide d'une nouvelle enquête auprès d'immigrants récents hautement qualifiés au Canada (arrivées 2015–2025), liés à des rangs centiles de revenus de travail équivalent chez les natifs. Nous documentons cinq résultats principaux. Premièrement, les immigrants hautement qualifiés connaissent d'importants gains de revenus de travail grâce à la migration, leurs revenus moyens doublant environ dans l'année suivant leur arrivée. Deuxièmement, le statut à l'entrée est un fort prédicteur du succès économique : les immigrants détenant des permis de travail fermés surpassent les résidents permanents directs, tandis que les étudiants et les détenteurs de permis ouverts commencent plus bas; les étudiants referment ensuite plus rapidement l'écart. Troisièmement, les résidents non permanents ne s'intègrent pas, en moyenne, plus rapidement que les résidents permanents par rapport aux natifs, sauf pour ceux arrivés avec un permis d'études. Quatrièmement, les intentions de rester sont plus étroitement liées à la croissance des revenus de travail qu'au niveau de ces revenus. Cinquièmement, une repondération des critères actuels de sélection visant à prédire le revenu améliore les résultats attendus et oriente la sélection vers les résidents non permanents performants, particulièrement ceux détenant des permis fermés.

Mots-clés : immigration, immigrants temporaires, sélection, intégration

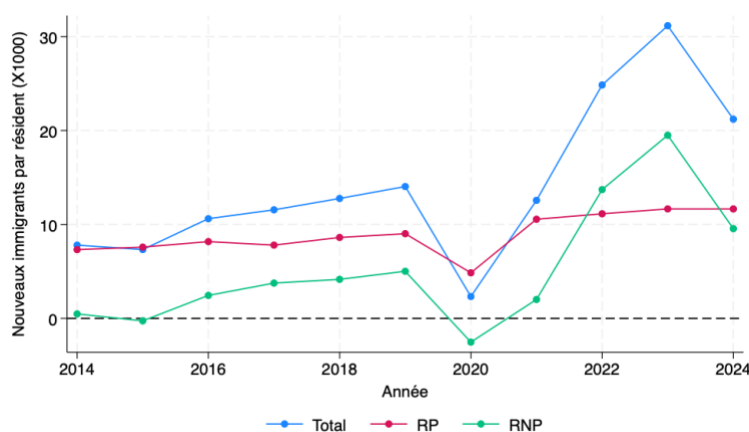
Codes JEL : J15, J61, F22

¹ Nous reconnaissons le soutien du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), de la Chaire de recherche Jacques-Parizeau en politiques économiques et de la Chaire Power Corporation du Canada en dynamique des relations de travail, rémunération et avantages sociaux. Nous remercions Nicholas-James Clavet et Yann Décarie pour leur excellente assistance de recherche et David Boisclair pour ses commentaires sur l'enquête et l'article. Nous remercions également pour leurs commentaires sur des versions antérieures Benoit Dostie, Anne Michèle Meggs, Mikal Skuterud, ainsi que Caroline Le Pennec, Decio Coviello, Laetitia Renée et les autres participants à la Journée micro appliquée du CIRANO. Nous remercions Daniel Brousseau et son équipe chez SAGO pour la réalisation de l'enquête en février 2025. Les analyses contenues dans cet article ont été réalisées au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS), membre du Réseau canadien des centres de données de recherche (RCCDR). Les activités du CIQSS sont rendues possibles grâce au soutien financier du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), de Statistique Canada, des Fonds de recherche du Québec et de toutes les universités québécoises qui contribuent à leur financement. Toutes les erreurs restantes sont les nôtres.

Section 1 : Motivation

Depuis 2015, le paysage de l'immigration au Canada a changé de deux façons. Premièrement, les volumes ont fortement augmenté : d'environ 7,3 nouveaux immigrants par mille résidents en 2015 à 31,6 en 2023, comme le montre la figure 1. En fait, la croissance démographique dans de nombreuses provinces comme le Québec n'a pas été aussi élevée depuis 150 ans, à l'exception du baby-boom des années 1950 (Michaud, 2025).

Figure 1 : Nouveaux immigrants par 1000 résidents



Note : Nous présentons le nombre total de nouveaux immigrants, résidents permanents (RP) et résidents non permanents (RNP) arrivant durant l'année divisés par le nombre de 1000 résidents du pays au dernier trimestre.

Source : Tableaux de Statistique Canada 17-10-0040-01 et 17-10-0009-01.

Deuxièmement, bien que l'immigration non permanente - composée de détenteurs de permis de travail et d'études temporaires - existait auparavant, le pays a connu une consolidation et une expansion de ces programmes. De nombreux résidents non permanents obtiennent maintenant le statut de résident permanent, suivant ainsi un processus en deux étapes. Avant 2015, la plupart des non-citoyens présents au Canada, autres que les réfugiés et les demandeurs d'asile, étaient des résidents permanents arrivés directement de l'étranger en tant que résidents permanents (RP), un processus en une étape. Depuis, une part importante et croissante est d'abord admise avec des permis d'études ou de travail temporaires et fait la transition vers la résidence permanente depuis le Canada (O'Donnell et Skuterud, 2022)². Depuis 2015, entre 30 % et 60 % de toutes les admissions au statut de résident permanent sont arrivées au Canada en tant que résidents non permanents (RNP) (Hou, 2025; Doyle, Skuterud & Worswick 2025).

² Parallèlement, les demandes d'asile ont également augmenté, particulièrement à la frontière sud; il s'agit d'un canal distinct avec ses propres règles qui devrait être analysé séparément des parcours études-travail vers la RP.

Bien que l'intention du gouvernement fédéral et de plusieurs provinces soit de réduire les flux d'immigration, les responsables publics disposent de données très limitées sur lesquelles fonder leurs décisions concernant qui admettre au statut de RP parmi le bassin de RNP actuellement présents au Canada (IRCC, 2024b). Les informations démographiques sont dispersées entre les agences statistiques fédérales, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) et les ministères provinciaux responsables de l'immigration. Les données administratives, telles que les déclarations fiscales et la Base de données longitudinale sur l'immigration (BDIM), sont utiles, mais généralement disponibles seulement avec un délai substantiel (environ trois ans), ce qui entrave l'analyse des cohortes les plus récentes. Ce décalage est particulièrement contraignant actuellement : les flux ont bondi au cours des cinq dernières années, mais les meilleurs ensembles de données suivant les résultats des entrants ne reflèteront pas ces entrants avant plusieurs années. De plus, ces données manquent souvent de variables clés pour évaluer l'intégration économique, comme l'historique pré-immigration sur le marché du travail et le niveau d'éducation détaillé. Cette lacune des données peut être en partie comblée avec l'Enquête sur la population active (EPA), qui offre un ensemble riche d'informations socioéconomiques avec seulement quelques mois de délai. Malheureusement, cet ensemble de données manque d'informations de base pertinentes pour la recherche sur l'immigration, comme un moyen fiable d'identifier les permis détenus par les RNP ou l'année d'arrivée des immigrants.

Le gouvernement fédéral affirme que les résidents non permanents connaissent un « succès positif à long terme » et devraient continuer à être priorisés pour la résidence permanente, mais il est probable qu'il l'affirme avec des preuves incomplètes et désuètes (IRCC, 2024b) – si cette affirmation est même exacte. Des questions centrales demeurent donc : comment les immigrants récents se portent-ils en termes de résultats sur le marché du travail? Dans quelle mesure les RNP ont-ils l'intention de rester au pays? Quels critères devraient être utilisés pour choisir à qui offrir la résidence permanente afin de maximiser le potentiel économique? Les réponses à ces questions ont des implications pratiques pour réduire le nombre de RNP et prédire ce qui pourrait arriver dans un avenir immédiat aux flux entrants vers la RP et aux flux sortants du pays.

Pour aider à répondre à ces questions, nous avons commandé au début de 2025 une enquête pancanadienne auprès d'immigrants récents arrivés au Canada au cours de la dernière décennie. Le panel Internet par adhésion *Asking Canadians* nous a permis de sonder 2500 immigrants récents, principalement des diplômés universitaires. Nous vérifions la qualité des données notamment en évaluant la représentativité de l'échantillon, et appliquons une pondération à l'échantillon d'enquête pour toutes nos inférences. Cet échantillon hautement qualifié se compare bien à une la population de référence décrite à l'aide d'autres données d'enquête disponibles.

Le questionnaire suit les répondants depuis la période précédant l'arrivée jusqu'en février 2025. Il documente le parcours d'entrée au Canada avec des détails sur l'emploi, les

revenus de travail et les compétences linguistiques, et demande également comment les répondants voient les années à venir. Nous recueillons les probabilités subjectives de rester au Canada, de demander la résidence permanente et d'améliorer les compétences dans les langues officielles. Pris ensemble, ces modules nous permettent de relier les choix passés aux plans prospectifs d'une manière que peu de données permettent. À notre connaissance, cette combinaison de détails rétrospectifs et de données sur les intentions est peu commune dans les ensembles de données canadiens; elle fournit une vision nouvelle des aspirations et des plans des immigrants récents hautement qualifiés.

Nous documentons cinq résultats clés. Premièrement, les immigrants récents hautement qualifiés améliorent significativement leur situation économique en déménageant au Canada. Les revenus de travail moyens un an après l'arrivée au Canada sont environ le double (en PPA) de ceux que les immigrants obtenaient avant leur arrivée, indépendamment du statut à l'arrivée. Ainsi, l'immigration est en moyenne très bénéfique financièrement pour ceux qui déménagent au Canada.

Deuxièmement, le statut à l'entrée est hautement prédictif des résultats initiaux. Les étudiants et les détenteurs de permis de travail ouverts gagnent moins et se classent plus bas que les immigrants arrivant comme RP, se classant 7 (étudiants) et 9 (permis de travail ouverts) rangs centiles plus bas dans la distribution des revenus de travail des natifs, tandis que les détenteurs de permis de travail fermés surpassent les RP (se classant 8 rangs centiles plus haut). Les étudiants connaissent ensuite un rattrapage plus rapide, dépassant la croissance des RP directs de 1 rang centile par année. Hou et Picot (2024) trouvent que les immigrants qui arrivent comme RNP et font la transition vers la RP surpassent généralement ceux qui arrivent directement comme RP.

Troisièmement, les RNP, en général, ne rattrapent pas les natifs plus rapidement que les RP après l'arrivée. Il y a même des preuves que l'écart s'élargit, sauf pour les étudiants qui semblent rattraper les natifs à un rythme plus rapide. Ainsi, nous ne trouvons pas de preuve d'une intégration économique plus forte des RNP par rapport aux RP, sauf pour ceux arrivés comme étudiant.

Quatrièmement, les intentions dépendent davantage des gains que des niveaux : la croissance des revenus depuis l'arrivée est fortement associée à une probabilité plus élevée de demander la RP et à une intention plus faible d'émigrer, alors que le revenu actuel n'est que faiblement lié.

Cinquièmement, le système de pointage actuel utilisé pour classer les immigrants économiques demandant la RP ne sélectionne pas systématiquement dans notre échantillon les plus hauts revenus parmi le bassin de RNP et de RP potentiels arrivant de l'extérieur du Canada. La repondération des mêmes caractéristiques pour construire un score de revenus de travail potentiels améliore la performance prédite et oriente la sélection vers les RNP, particulièrement ceux qui sont entrés avec des permis fermés.

Accorder une prime modeste à l'expérience canadienne augmente la part de RNP admis au statut de RP sans nuire aux revenus attendus, mais des primes importantes réduisent les revenus attendus. Ensemble, ces résultats indiquent qu'il pourrait être utile de considérer des signaux basés sur la progression et une repondération prudente de l'expérience canadienne comme leviers pratiques pour améliorer la sélection économique.

Nos résultats concordent, de manière plus fine, avec les récentes études canadiennes sur la sélection en deux étapes. Hou et Picot (2024) trouvent que les immigrants qui arrivent comme RNP et font ensuite la transition surpassent les RP admis en une étape au sein des catégories d'admission; nous étendons cela en séparant les types de RNP et constatons que l'avantage est concentré chez les permis de travail fermés, tandis que les étudiants commencent plus bas mais effectuent un rattrapage. Skuterud et Zhang (2025) documentent une hausse des salaires des RP parallèlement à une baisse des salaires des RNP, ce que nos données peuvent aider à réconcilier en soulignant l'hétérogénéité au sein des RNP et en indiquant que la progression des revenus depuis l'arrivée, plutôt que les niveaux, sont les plus prédictifs du fait de rester et de demander la RP. Au Québec, Michaud (2025) rapporte des revenus de travail plus élevés à l'arrivée pour les immigrants du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) et du Programme de mobilité internationale (PMI) que pour les RP; dans notre échantillon national hautement qualifié, ce schéma se maintient une fois que les étudiants sont mis de côté et que les permis ouverts versus fermés sont distingués. Finalement, en cohérence avec Ferrer et Riddell (2008) sur la prise en compte limitée du capital humain étranger, nous constatons que les signaux acquis au Canada et la maîtrise de la langue seconde sont plus informatifs pour les revenus à court terme que le niveau de maîtrise de la première langue. Ensemble, ces nuances suggèrent que la sélection parmi les RNP peut améliorer les résultats à court terme si elle cible les bons sous-groupes et met l'accent sur la progression plutôt que sur les niveaux statiques.

L'article est organisé comme suit. La Section 2 fournit un aperçu des changements à l'environnement de politiques depuis 2015. La Section 3 présente l'instrument d'enquête et évalue la représentativité de l'échantillon en utilisant des données administratives et d'enquête de Statistique Canada. Les Sections 4 et 5, respectivement, comparent le portrait et l'intégration économique des immigrants récents selon le statut à l'entrée (résident temporaire vs. permanent). La Section 6 examine les attentes et les intentions parmi les résidents temporaires actuels. La Section 7 évalue comment l'information sur le marché du travail peut être utilisée pour améliorer la sélection des résidents permanents à partir du bassin existant de résidents temporaires. La Section 8 conclut.

Section 2 : Contexte de l'immigration au Canada

Avant de présenter notre enquête, il est pertinent de décrire comment l'architecture de l'immigration canadienne a évolué après 2015, se déplaçant d'un modèle principalement en une étape fondée sur un système de points vers un système en deux étapes où d'importants flux temporaires alimentent les admissions permanentes. Nous offrons une vue d'ensemble de ces changements et de l'état actuel du système d'immigration au Canada. En raison d'un accord de 1991 entre la province de Québec et le gouvernement fédéral, la province et le gouvernement fédéral partagent la responsabilité de l'administration de l'immigration au Québec. Cela signifie principalement que le Québec a le droit d'accepter ou de refuser les candidats sélectionnés par le gouvernement fédéral pour plusieurs programmes et dispose de ses propres programmes d'admission à la RP. Bien que nous n'entrons pas dans les détails de ces particularités dans cette section, nous avons suréchantillonné les répondants du Québec dans l'enquête afin d'examiner les résultats désagrégés. Nous constatons des schémas globalement similaires; nous nous concentrons donc sur la présentation des résultats à l'échelle canadienne.

Accès direct à la résidence permanente

Avant 2015, la voie d'accès direct à la résidence permanente admettait les candidats de l'étranger directement à la RP par le biais de programmes tels que le Programme des travailleurs qualifiés (fédéral), le Programme des métiers spécialisés (fédéral), la Catégorie de l'expérience canadienne et les Programmes des candidats des provinces. Les dossiers physiques progressaient à travers des grilles de sélection propres à chaque programme avec des seuils de passage et une évaluation par un agent, selon le principe du premier arrivé, premier servi, ce qui créait de longs délais de traitement (Hiebert, 2019).

En janvier 2015, Entrée express a introduit un bassin géré avec un Système de classement global (SCG) : les candidats admissibles entrent dans un bassin électronique et reçoivent un score SCG visant à évaluer le capital humain et l'employabilité notamment en fonction de l'âge, de l'éducation, de la maîtrise des langues officielles et de l'expérience de travail au Canada. Ensuite, IRCC envoie des invitations aux profils les mieux classés; les nominations provinciales ajoutent des points qui permettent aux candidats de dépasser les seuils des tirages (Hiebert, 2019)³. Le mécanisme mène toujours directement à la RP

³ Les Programmes des candidats des provinces sont des volets gérés par les provinces qui ciblent les besoins régionaux en main-d'œuvre et répartissent l'immigration au-delà des plus grandes villes; comme les provinces conçoivent leurs propres critères, les objectifs peuvent être plus immédiats et varient considérablement d'un volet à l'autre. Leur poids a augmenté : les PCP représentaient environ 35 % des immigrants économiques en 2019 (ce chiffre a diminué en 2021, puis est revenu à 35 % en 2022), et depuis

une fois invité, et la sélection reste fondée sur les points. Ce qui a changé en 2015, c'est la centralisation d'un bassin SCG unique avec des invitations par tirage remplaçant le traitement par programme selon le principe du premier arrivé, premier servi avec seuil de passage, ce qui a raccourci le traitement pour les personnes invitées.

Admissions temporaires

Parallèlement à la voie de la RP existent des initiatives d'emploi qui façonnent le profil des candidats prometteurs à la RP. Le Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) est axé sur l'employeur et nécessite généralement une Étude d'impact sur le marché du travail (EIMT), qui sert de preuve que l'employeur a fait un effort sincère pour trouver un travailleur résident canadien au salaire et aux conditions de travail proposés. Les permis du PTET sont généralement propres à l'employeur (« fermés »), liant le travailleur à un employeur, une profession et un lieu désignés, avec des obligations de publicité, de salaire et de conformité appliquées par le processus d'EIMT (O'Donnell et Skuterud, 2022).

En revanche, le Programme de mobilité internationale (PMI), lancé en 2014, couvre les permis de travail exemptés d'EIMT justifiés par des accords internationaux ou des objectifs de politique publique. Les catégories courantes du PMI comprennent les Permis de travail postdiplôme (PTPD) pour les anciens étudiants étrangers, les personnes mutées à l'intérieur d'une entreprise, les professionnels de l'Accord Canada–États-Unis–Mexique et de nombreux permis de travail ouverts pour conjoints; ces permis offrent souvent une plus grande mobilité d'emploi et reposent sur des déclarations de conformité de l'employeur plutôt que sur une EIMT (O'Donnell et Skuterud, 2022).

En plus des programmes de travail temporaire, les immigrants peuvent également arriver au Canada avec des permis d'études. Ces permis font partie du Programme des étudiants étrangers (PEE), qui est destiné aux études de longue durée (plus de 6 mois) au Canada dans des établissements d'enseignement désignés. La plupart de ces permis comportent des restrictions concernant le travail hors campus, mais une fois leurs études terminées, les individus obtiennent généralement des Permis de travail postdiplôme.

Transition vers un système en deux étapes

Dans ce contexte institutionnel, la séquence de politiques de 2015 à 2024 a poussé le Canada encore davantage vers un processus de sélection en deux étapes. Entrée express a

2015, les provinces ont émis des nominations Entrée express « améliorées » valant 600 points SCG, augmentant les volumes et accélérant le traitement (Picot et al., 2024).

été lancé en janvier 2015. Ensuite, l'élection d'un gouvernement libéral en octobre de la même année a signalé une position plus expansionniste sur les niveaux d'immigration et une approche de « filière de talents » basée les étudiants et les travailleurs, les plans subséquents mettant l'accent sur un traitement plus rapide et une réactivité aux besoins des employeurs. En février 2017, le Conseil consultatif en matière de croissance économique du ministre Morneau a recommandé d'augmenter les admissions annuelles d'environ 300 000 en 2016 à 450 000 d'ici 2021 pour atteindre les objectifs de croissance et démographiques. Cela a renforcé la planification de voies économiques plus importantes et l'utilisation des transitions du statut temporaire au statut permanent comme voie d'accès clé (Skuterud et Zhang, 2025).

En août 2019, la Stratégie fédérale en matière d'éducation internationale visait explicitement à « diversifier la provenance des étudiants étrangers, les lieux où ils étudieront au Canada ainsi que les domaines et les niveaux de leurs programmes d'études ». En combinaison avec des règles généreuses pour les Permis de travail postdiplôme, permettant jusqu'à trois ans de travail ouvert, cela a élargi le bassin de travailleurs du PMI exemptés d'EIMT avec des diplômes et une expérience canadiens qui obtenaient de bons scores à Entrée express – et recevaient souvent d'importants bonus grâce aux nominations provinciales (Global Affairs Canada, 2019).

L'élan en matière de politiques a ensuite évolué de manière à affecter les deux canaux temporaires. En avril 2022, le Plan d'action pour les employeurs et la main-d'œuvre a assoupli plusieurs contraintes de 2014 dans le PTET, élargissant l'entrée basée sur l'EIMT dans certains secteurs et prolongeant les durées d'emploi autorisées (ESDC, 2022). En mai 2023, IRCC a ajouté la sélection par catégorie au sein d'Entrée express, superposant des tirages ciblés pour des professions ou des compétences linguistiques spécifiques et récompensant davantage les candidats ayant une expérience canadienne récente, qu'elle ait été acquise avec des permis du PMI ou du PTET (IRCC, 2023a, 2023b et 2025a).

En date de janvier 2024, des pressions croissantes sur le logement et les services publics ont produit un renversement partiel : le gouvernement fédéral a plafonné les demandes de permis d'études et introduit les lettres d'attestation provinciales (LAP) dans la mise en œuvre (IRCC, 2024a). En octobre 2024, le Plan des niveaux d'immigration 2025-2027 d'IRCC a étendu ce virage en abaissant les cibles de résidents permanents à partir de 2025 et, pour la première fois, en fixant des cibles de résidents temporaires qui réduiront le volume global de résidents temporaires à environ 5 % de la population d'ici la fin de 2026 – avec des mesures qui resserrent la plupart des principaux programmes (IRCC, 2024b).

Pris ensemble, ces changements ont fermement orienté le Canada vers un processus d'admission en deux étapes : un grand nombre de futurs résidents permanents acquièrent d'abord une expérience de travail ou d'études au Canada par le biais de programmes de RNP, puis effectuent la transition vers la RP. Même avec le plafonnement récent des permis d'études et les réductions anticipées des cibles permanentes et temporaires du Plan

des niveaux 2025-2027, la sélection en deux étapes continuera de façonner la composition des admissions économiques. Une préoccupation de politique pressante est de savoir si le mécanisme de sélection actuel pour l'admission des immigrants au statut de RP doit s'adapter pour tenir compte du fait que les immigrants proviennent désormais de deux voies : la voie en une étape et la voie en deux étapes. Il est difficile d'évaluer avec les données existantes si les règles de sélection actuelles sont bien adaptées à cet environnement. Les sources administratives observent les résultats avec de longs délais et des informations limitées sur les parcours d'entrée, tandis que les enquêtes standards manquent de détails sur les types de permis et les intentions. Par conséquent, les ajustements de politique risquent d'être effectués avec de l'information incomplète. Pour combler cette lacune, nous avons mené une enquête originale auprès d'immigrants récents reliant les parcours migratoires, les résultats sur le marché du travail avant l'arrivée et les intentions prospectives. La section suivante décrit l'instrument d'enquête et sa représentativité.

Section 3 : Enquête

Instrument d'enquête

Notre étude s'appuie sur une enquête de 36 questions auprès d'immigrants récents (l'instrument est inclus à l'annexe D). Le questionnaire a été offert en français et en anglais et distribué en ligne par l'intermédiaire du panel *Asking Canadians* de Sago. La collecte de données s'est déroulée du 6 au 21 février 2025. En moyenne, les répondants ont mis 12 minutes pour compléter le questionnaire. L'échantillon comprend 2 500 participants. Pour être admissibles, les répondants devaient être arrivés au Canada en 2015 ou après, à l'âge de 16 ans ou plus, et être âgés de 18 à 69 ans au moment de la collecte des données (en février 2025).

Nous commençons par demander aux répondants des informations générales. Nous collectons de l'information démographique de base (âge, sexe, province et état matrimonial), ainsi que de l'information sur le capital humain, notamment le niveau d'éducation le plus élevé avant l'arrivée et la connaissance des langues officielles. Nous documentons ensuite le statut d'immigrant à l'arrivée et à la date de l'enquête : permis de

travail (PMI et PTET)⁴, résidents permanents, étudiants étrangers (PEE)⁵, réfugiés ou demandeurs d'asile (considérés comme un groupe unique), citoyens, ou autres⁶. Pour identifier les travailleurs étrangers temporaires, nous avons également demandé si le permis est ouvert ou lié à un employeur spécifique. Nous nous concentrons sur cette distinction pour les RNP, car les individus savent si leur emploi est lié à un employeur spécifique mais ne connaissent pas nécessairement le nom du programme duquel leur permis relève (PTET vs PMI).

Ensuite, nous abordons les résultats économiques. Nous recueillons les revenus d'emploi pour 2024 et pour la première année complète après l'arrivée. Nous demandons également les revenus de travail dans l'année précédant l'immigration, les heures et les mois travaillés, la profession et le secteur d'activité (industrie). Ces éléments nous permettent de comparer les trajectoires initiales avec des résultats plus récents.

L'enquête apporte un élément novateur à l'infrastructure de données canadienne sur l'immigration en posant des questions sur les intentions, exprimées sous forme de probabilités de 0 à 100. Les répondants indiquent la probabilité qu'ils perçoivent de demander la résidence permanente, de quitter le Canada, de déménager dans une autre province et d'investir dans l'amélioration de leurs compétences en langues officielles. Ces mesures d'intention sont des éléments clés d'information pour l'analyse de la sélection dans le processus d'admission à la RP.

Échantillonnage et représentativité

Bien que nos invitations ciblent les immigrants au hasard au sein du panel, le cadre d'échantillonnage peut sous-représenter des groupes moins susceptibles de s'inscrire ou de répondre à de tels programmes, tels que les immigrants peu qualifiés arrivés récemment ou les demandeurs d'asile. Parmi nos 2 500 répondants, cela se manifeste le plus clairement dans l'éducation : 85 % déclarent avoir une formation universitaire, comparativement à environ 55 % parmi les immigrants récents dans l'Enquête sur la population active (EPA) de 2024-25. Clairement, l'enquête est peu susceptible d'être

⁴ Le Programme de mobilité internationale (PMI) vise à combler les besoins du marché du travail sans recourir à une étude d'impact sur le marché du travail (EIMT). Il combine des permis de travail ouverts et fermés. Le Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) exige une EIMT et lie l'immigrant à un employeur (permis de travail fermé).

⁵ Le Programme des étudiants étrangers (PEE) est destiné aux étudiants internationaux acceptés dans des établissements d'enseignement désignés (EED). Nous incluons également dans cette catégorie les étudiants qui ont demandé un permis de travail pour poursuivre un travail hors campus (p. ex. un stage).

⁶ Cette catégorie comprend un petit nombre d'individus qui ont soit d'autres statuts, soit qui sont incertains de leur statut. Ils n'ont pas fourni suffisamment de détails lorsqu'on leur a demandé pour que nous puissions les assigner aux catégories de statut mesurées.

représentative des immigrants de statut socioéconomique plus faible au Canada qui peuvent éprouver des difficultés, tels que les réfugiés.

Comme nous le montrons ci-dessous, l'enquête est assez représentative des immigrants ayant une formation universitaire. Par conséquent, nous concentrons l'analyse sur les immigrants ayant au moins une certaine formation universitaire au moment de l'enquête, laissant 2 132 répondants dans l'échantillon utilisé pour l'analyse. Le Canada ayant historiquement mis l'accent sur la sélection de travailleurs hautement qualifiés, cette restriction préserve la pertinence en matière de politiques tout en limitant l'échantillon d'analyse à un échantillon représentatif. Nous excluons les répondants sans formation universitaire au moment de l'enquête.

Nous comparons l'échantillon d'analyse à la population cible en utilisant les vagues récentes de l'EPA et documentons cette comparaison avant de passer aux résultats. Nous regroupons les 12 parutions mensuelles de l'Enquête sur la population active (EPA) de 2024 avec les mois disponibles de 2025 jusqu'en mai⁷. Nous restreignons l'échantillon d'immigrants de l'EPA afin qu'il corresponde aussi étroitement que possible à notre enquête. Tel que mentionné précédemment, aucun ensemble de données n'existe actuellement qui contienne simultanément (1) les résultats économiques récents des immigrants, (2) leurs diplômes détaillés, (3) leur statut actuel, et (4) leur année d'arrivée au Canada. Nous avons choisi l'EPA parce qu'elle satisfait les trois premiers critères.

Dans les deux ensembles de données, nous conservons les répondants âgés de 18 à 69 ans qui ont au moins une certaine formation universitaire. Notre enquête inclut les immigrants arrivés au Canada entre 2015 et 2025, mais l'EPA ne rapporte que l'année où l'immigrant est « reçu », soit l'année où il est devenu RP (pour ceux qui l'ont fait). Pour des raisons de comparabilité, nous limitons l'EPA aux immigrants devenus RP au cours des 10 dernières années et aux individus nés hors du Canada qui n'ont pas fait la transition vers le statut de RP (ou de citoyenneté) en date de 2025. Cette dernière catégorie est la façon dont les RNP sont typiquement identifiés dans l'EPA (Skuterud et Zhang, 2025)⁸.

Le tableau 1 compare notre échantillon d'enquête avec l'échantillon correspondant de l'EPA. Sans ajustements, notre enquête est similaire à l'EPA à de nombreux égards. La

⁷ Nous utilisons tous les mois disponibles de l'EPA afin que notre groupe de référence soit aussi représentatif que possible de la population actuelle des immigrants récents.

⁸ Cela peut inclure une petite fraction d'individus nés à l'étranger de parents canadiens. En supposant que les personnes nées à l'étranger non « reçues » incluses dans l'EPA sont des RNP, cela donne un échantillon de l'EPA contenant deux groupes que nous ne pouvons pas identifier séparément : 1) les résidents non permanents qui sont au Canada depuis plus de dix ans, et 2) les immigrants qui sont arrivés initialement comme résidents non permanents il y a plus de dix ans mais qui ne sont devenus résidents permanents qu'au cours de la dernière décennie. Nous nous attendons à ce que ces groupes soient petits étant donné que le temps de transition s'est raccourci pour les TET (Hou et Lu, 2024) et que l'introduction d'Entrée express en 2015 a raccourci les délais pour les admissions à la RP.

colonne (1) présente notre échantillon d'enquête sans ajustements de pondération, et la colonne (3) l'échantillon de l'EPA. Dans la conception même de notre enquête, nous avons suréchantillonné les individus vivant au Québec. La colonne (1) révèle que nous avons également obtenu une surreprésentation des immigrants masculins. Pour remédier à cela et assurer un nombre suffisant d'individus par cellule, nous pondérons notre échantillon par région de résidence, sexe et groupe d'âge en utilisant l'EPA⁹. Les statistiques pondérées sont présentées dans la colonne (2). Pour la suite de ce document, nous utilisons ces poids lors de la présentation de résultats descriptifs ainsi que dans les régressions (cela en plus de contrôler pour les caractéristiques utilisées dans la pondération).

En utilisant ces poids, nous constatons qu'en moyenne, les immigrants ont entre 35 et 36 ans, environ 50 % sont des hommes, 70 % sont mariés ou en couple, et entre 36 % et 40 % sont actuellement des RNP. L'enquête semble suréchantillonner les immigrants d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Océanie, laissant les immigrants asiatiques sous-représentés. La plupart s'établissent dans les quatre provinces les plus peuplées, un point discuté plus en détails ci-dessous (Ontario, Québec, C.-B. et Alberta). Parmi les individus qui travaillaient en 2024, de légères différences existent avec l'EPA, mais les deux échantillons semblent globalement similaires. Les répondants de notre échantillon travaillent en moyenne 33 heures par semaine et gagnent entre 36 \$ et 37 \$ de l'heure. Dans l'EPA, les immigrants travaillent davantage (environ 37 heures par semaine) et gagnent légèrement moins (environ 34 \$ de l'heure). Ces salaires sont similaires au salaire moyen des natifs (35 \$), mais inférieurs à celui des natifs ayant une formation universitaire (43 \$). Notre analyse repose sur la comparaison des revenus de travail entre les statuts d'immigration. En comparant les salaires entre les populations de RNP et de RP, nous observons un différentiel de 17 % aux moyennes dans notre échantillon ($1 - (31,7 \$ (\text{RNP}) / 38,1 \$ (\text{RP}))$). Cela se compare favorablement à la différence de salaire observée dans l'EPA ($1 - (29,8/35,7) = 17 \%$). Nous concluons que, malgré de légères différences en termes de niveaux, notre échantillon est représentatif des écarts salariaux entre les statuts d'immigration.

⁹ Nous regroupons les provinces de l'Atlantique ensemble. Nous regroupons également le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

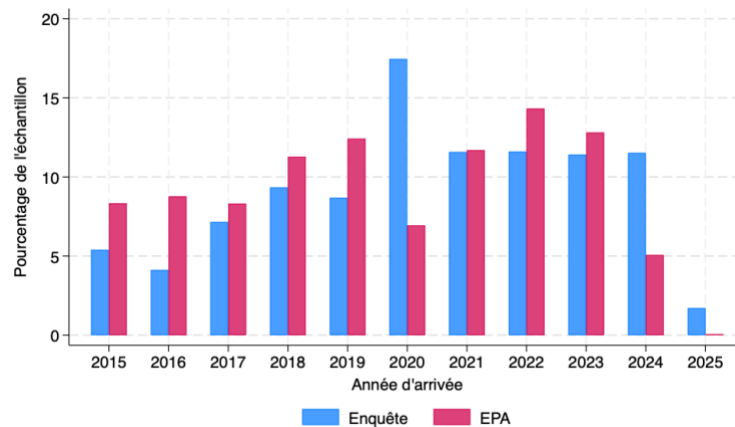
Tableau 1 : Comparaison de l'échantillon de l'enquête avec l'échantillon correspondant de l'EPA

Variables		Enquête (1)	Enquête pondérée (2)	EPA (3)
Âge	Moyenne (écart-type)	35,9 (8,1)	35,8 (9,2)	35,7 (9,2)
	Int. conf.	[35,6 ; 36,3]	[35,4 ; 36,2]	[35,6 ; 35,8]
Homme		56,8%	49,4%	49,5%
Couple		72,9%	69,1%	70,1%
RNP		37,1%	39,5%	35,7%
Région	Atlantique	6,4%	4,2%	4,4%
	Québec	31,0%	17,0%	17,0%
	Ontario	34,8%	45,5%	45,4%
	Prairies	14,0%	16,4%	16,0%
	C.-B.	13,7%	16,9%	17,0%
Industries de services		72,3%	74,5%	87,4%
Heures travaillées	Moyenne (écart-type)	32,9 (13,4)	32,7 (14,9)	37,3 (9,4)
	Int. conf.	[32,3 ; 33,5]	[32,0 ; 33,3]	[37,2 ; 37,4]
Salaire horaire (\$/h.)	Moyenne (écart-type)	38,8 (20,4)	36,5 (19,4)	33,7 (15,7)
	Int. conf.	[37,5 ; 40,1]	[35,2 ; 37,7]	[33,5 ; 33,8]
	P25	24,0	23,1	20,0
	P50	33,7	31,4	27,2
	P75	57,7	49,3	41,0
Continent d'origine	Afrique	16,1%	15,8%	13,9%
	Asie	36,7%	42,1%	61,5%
	Europe	21,0%	18,4%	11,9%
	Amérique du Nord	12,4%	11,5%	6,7%
	Océanie	6,8%	6,3%	0,5%
	Amérique du Sud	7,0%	6,0%	5,5%

Note : Nous définissons les industries de services par les codes SCIAN 41+. Nous calculons les salaires horaires dans l'enquête en divisant les revenus de travail annuels par le nombre d'heures habituellement travaillées par semaine multiplié par le produit du nombre de mois travaillés et 52/12. Nous ne présentons les résultats salariaux que pour les immigrants qui ont déclaré avoir travaillé pendant 12 mois en 2024. Nous observons le nombre de mois travaillés pendant l'année mais pas le nombre de semaines. Comme il n'est pas clair comment quelqu'un qui n'a travaillé que pendant une partie d'un mois répondrait (ou quelqu'un qui est passé du temps partiel au temps plein au cours de l'année ou vice versa), nous estimons qu'il est plus clair de n'inclure dans cette comparaison que ceux qui ont travaillé toute l'année. Les salaires sont winsorisés au 95^e centile de la distribution salariale de l'EPA. L'enquête demande le pays de résidence avant la migration, qui peut différer du pays de naissance tel que mesuré par l'EPA. La taille de l'échantillon de l'enquête est de 2 132. Les intervalles de confiance sont rapportés au niveau de 95 %. À titre de référence, les natifs (avec une formation universitaire) ont un salaire moyen de 35,60 \$ (44,30 \$), avec les centiles 25 à 23 \$ (31,30 \$), 50 à 32 \$ (43,30 \$) et 75 à 45,70 \$ (56,40 \$). Nous présentons un tableau similaire pour les RP en annexe A1.

La figure 2 montre que la distribution des années « d'admission » (l'année où un immigrant devient RP) se chevauche largement entre les deux échantillons¹⁰. La seule année où nous observons une grande différence est 2020. Beaucoup d'immigrants déclarent être arrivés en 2020, bien que moins d'arrivées aient été rapportées pour cette année en raison de la pandémie. Cela peut refléter le fait que la collecte de données de l'EPA a été plus difficile durant cette année avec la suspension des entrevues en personne, ou encore un arrondissement (*heaping*) dans les réponses des participants à l'enquête¹¹.

Figure 2 : Comparaison des distributions d'année d'établissement (« d'admission ») entre l'enquête et l'EPA



Notes : L'échantillon de l'EPA pour cette comparaison ne considère pas les mois de mars à mai 2025 afin de correspondre à la période de collecte de l'enquête, qui a eu lieu en février 2025. L'EPA rapporte l'année d'établissement (l'année où un immigrant devient résident permanent). Dans l'échantillon de l'enquête nous considérons, pour cette comparaison les immigrants qui sont soit des RP, soit des citoyens au moment de l'enquête. L'enquête a demandé l'année où l'immigrant a obtenu son statut actuel, ce qui nous permet de déterminer l'année d'établissement dans tous les cas sauf un seul, celui où l'immigrant est arrivé comme RNP et a obtenu sa citoyenneté en date de 2025 (auquel cas nous n'observons pas l'année d'établissement, mais l'année d'obtention de la citoyenneté). Ce cas spécifique affecte 16 % de l'échantillon. Nous n'incluons pas les demandeurs d'asile ni les réfugiés dans cette comparaison, car notre enquête ne permet pas la distinction entre les deux statuts.

Nous concluons qu'en nous concentrant sur les immigrants ayant un diplôme universitaire, l'enquête se compare favorablement à la population cible, avec des résultats économiques légèrement meilleurs que ceux rapportés dans l'EPA. À partir de ce point, nous désignons la population cible comme étant celle des immigrants hautement qualifiés.

¹⁰ Pour cette comparaison, nous ne considérons que les immigrants devenus RP au cours des 10 dernières années.

¹¹ <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-005-m/75-005-m2025001-fra.htm>

Section 4 : Portrait des immigrants récents hautement qualifiés

En moyenne, l'enquête suggère que les immigrants récents titulaires d'un diplôme universitaire sont arrivés entre 31 et 32 ans, et près de 70 % d'entre eux sont en couple (mariés ou conjoints de fait)¹². La vie familiale est courante : plus de 58 % ont des enfants qui vivent avec eux; 37 % en ont un, 17 % en ont deux et 4 % en ont trois ou plus. Les groupes auto-identifiés les plus importants sont les personnes blanches (39 %), asiatiques (33 %), noires (14 %) et d'ethnicité mixte (4 %), représentant ensemble 90 %. Le choix de la province de résidence est concentré : environ 91 % résident initialement en Ontario, en Colombie-Britannique, au Québec ou en Alberta. La mobilité existe mais reste limitée, 10,5 % vivant dans une province différente en 2025 par rapport à l'année suivant leur arrivée, et plus de la moitié de ces déménagements se font au sein des quatre mêmes provinces, dans des proportions similaires par paires, comme le montre le tableau 2. En résumé, il s'agit d'une cohorte relativement jeune, orientée vers la famille, qui se concentre dans les quatre grandes provinces, avec une réallocation nette modeste au fil du temps.

Tableau 2 : Distribution des personnes ayant déménagé selon la province de départ et de destination

		Province (2025)						Total
		Atl.	Québec	Ontario	MB + SK	Alberta	C.-B.	
Province (suivant l'arrivée)	Atl.	-	4,8%	2,6%	0%	0,6%	0,6%	8,6%
	Québec	2,4%	-	10,6%	0%	3,3%	1,5%	17,8%
	Ontario	4,0%	6,7%	-	0,7%	12,1%	5,3%	28,8%
	MB + SK	1,8%	3,1%	7,1%	-	2,3%	1,4%	15,7%
	Alberta	0,6%	2,1%	11,3%	0,7%	-	2,5%	17,2%
	C.-B.	1,1%	1,4%	4,9%	0%	4,7%	-	12,0%
Total		9,9%	18,1%	36,4%	1,4%	23,0%	11,3%	100%

Notes : Nous incluons uniquement les immigrants qui avaient changé de province en 2024 par rapport à leur province de résidence dans l'année suivant leur arrivée au Canada (N=217). Nous présentons les parts de l'ensemble des personnes ayant déménagé dans le tableau. Nous présentons les mêmes chiffres triés par taille relative à l'annexe A2.

Langue

Les Niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC) fournissent un cadre national à 12 niveaux pour évaluer les compétences en anglais et en français des immigrants adultes au Canada. Pour faciliter l'auto-évaluation dans l'enquête, nous avons regroupé

¹² La distribution des âges à l'arrivée et au moment de l'enquête est présentée à l'annexe B1.

les 12 niveaux NCLC en une échelle simplifiée à 6 points, chacun couvrant deux niveaux NCLC. Chaque niveau est identifié par un nom descriptif, de Débutants 1 (NCLC 1-2) à Experts (NCLC 11-12), et accompagné d'une description du niveau en langage courant. Cette approche permet aux individus d'identifier plus facilement leur niveau de langue en fonction de leurs capacités de communication dans la vie réelle, tout en restant alignée avec la structure des NCLC.¹³ Nous considérons également une 7^e catégorie pour les personnes n'ayant aucune connaissance de la langue. L'enquête évalue une seule mesure NCLC par langue, supposant un score constant pour les 4 compétences (écoute, expression orale, lecture et écriture).

L'annexe A3 présente les distributions de la maîtrise de chacune des langues officielles dans notre échantillon, avant l'arrivée et en 2025. Nous observons un léger déplacement de notre échantillon vers une meilleure maîtrise linguistique au fil du temps passé au Canada. L'anglais semble être généralement bien maîtrisé, tandis que la maîtrise du français est répartie de manière large sur l'échelle des NCLC.

Nous constatons que 66 % des participants connaissent dès la naissance la langue officielle de leur province de résidence actuelle ou s'auto-identifient comme experts aux niveaux NCLC 11 ou 12.¹⁴ Au total, nous obtenons que 15 % ont amélioré leurs compétences dans la langue officielle de leur province actuelle d'au moins un niveau NCLC depuis leur arrivée. Au Québec, 75 % déclarent un score NCLC en français de 7+, et 26 % déclarent avoir amélioré leur français d'au moins un niveau NCLC au cours de leur séjour au Canada. Dans les provinces où le français n'est pas une langue officielle, 35 % des immigrants déclarent un niveau NCLC en français de 7+ et 20 % déclarent avoir amélioré leur maîtrise du français d'au moins un niveau NCLC depuis leur arrivée. Cela suggère que, même en dehors du Québec et du Nouveau-Brunswick, une part importante des immigrants maintiennent ou développent de solides compétences en français. Nous explorons les attentes d'amélioration des compétences linguistiques à la section 6.

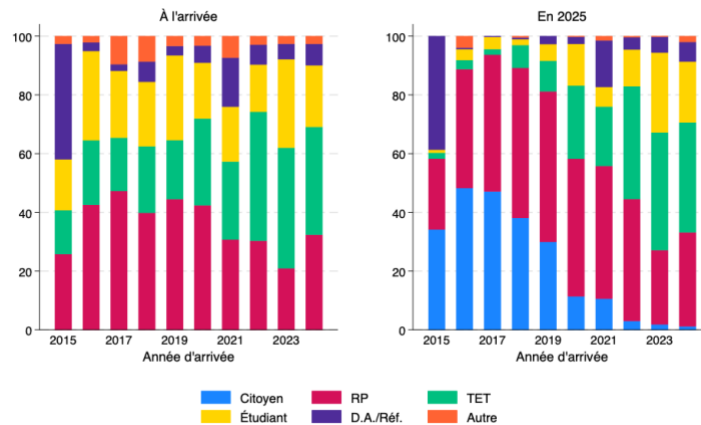
¹³ Les personnes qui demandent la résidence permanente par le biais de programmes d'immigration économique sont, dans la plupart des cas, tenues de passer un test de langue évalué selon l'échelle NCLC. Les niveaux NCLC sont aussi couramment utilisés dans les programmes de formation linguistique financés par le gouvernement, ce qui signifie que de nombreux immigrants connaissent déjà leur niveau. Pour les autres, nous fournissons des descriptions claires et accessibles pour les aider à auto-évaluer leur maîtrise de la langue avec précision. Nous nous sommes assurés que toutes les questions de l'enquête pouvaient être comprises par des personnes ayant des niveaux NCLC 1-2 dans l'une ou l'autre des langues officielles.

¹⁴ Nous définissons la langue officielle de la province de résidence actuelle comme étant le français au Québec et l'anglais dans toutes les autres provinces, sauf au Nouveau-Brunswick, où la langue officielle est déterminée en fonction du niveau de maîtrise le plus élevé de l'individu dans l'une ou l'autre langue.

Statut d'immigration

La figure 3 illustre la composition de notre échantillon en termes de statut d'immigration. Nous distinguons les deux principaux statuts de RNP : les travailleurs étrangers temporaires (PTET et PMI, désignés ensemble TET) et les étudiants (PEE ou permis d'études-travail PMI). Les demandeurs d'asile et les réfugiés sont regroupés en une seule catégorie. Nous considérons également les résidents permanents, les citoyens et une catégorie « autre » composée d'un petit nombre d'individus qui ont d'autres statuts ou qui sont incertains quant à leur situation. Le panneau de gauche montre le statut à l'entrée par année d'arrivée. La part arrivant en tant que RP a diminué au fil du temps à mesure que les entrées de RNP, en particulier les TET, augmentaient : les étudiants et les travailleurs sont passés de 17,3 % et 14,9 % en 2015 à des pics de 29,8 % et 40,6 % en 2023. Le panneau de droite montre le statut actuel par cohorte et indique que les cohortes plus anciennes ont largement fait la transition vers la RP ou la citoyenneté.

Figure 3 : Distribution des statuts d'immigration par année d'arrivée, à l'arrivée (gauche) et en 2025 (droite)



Notes : Les demandeurs d'asile et les réfugiés (D.A./Réf.) sont regroupés en une seule catégorie. Une part (significative) de cette catégorie peut avoir atteint le statut de résident permanent tout en étant toujours classée dans la catégorie D.A./Réf. Les chiffres utilisés pour créer ce graphique sont présentés à l'annexe A4. Une grande part des individus dans la catégorie des demandeurs d'asile ou des réfugiés n'ont pas déclaré leur pays d'origine; il y a eu une forte augmentation des réfugiés syriens à la fin de 2015, ce qui pourrait expliquer la part plus élevée appartenant à ce groupe pour cette année-là.

L'annexe B2 présente le statut à l'entrée pour les individus ayant obtenu la RP dans l'année indiquée sur l'axe des X. La figure met en évidence une augmentation constante des obtentions de RP avec un statut antérieur de RNP au cours de la dernière décennie : la part avec des permis d'études ou de travail avant la RP, qui était de 21 % en 2019, passe à 48 % en 2024. Nous observons également une forte augmentation de l'expérience canadienne préalable à l'établissement (donc comme RP) en examinant le Québec individuellement.

Évolution des résultats économiques

Un avantage clé de notre enquête est qu'elle permet d'observer certaines caractéristiques avant l'immigration. Le revenu mesuré dans l'enquête est une mesure brute du revenu de travail, qui comprend le travail autonome, les pourboires, les salaires et les revenus d'une petite entreprise. Nous désignons cette mesure « revenus de travail » à partir de ce point pour alléger la lecture. Les revenus de travail sont mesurés dans l'année civile précédant l'arrivée; dans l'année civile suivant l'arrivée; et en 2024¹⁵. Toutes les mesures de revenus de travail sont exprimées en dollars de 2024 (en utilisant l'IPC national) et winsorisées au 95^e centile de la distribution des revenus non nuls de 2024. Ce seuil est de 230 000 \$ en dollars de 2024.

Le tableau 3 résume les mesures de l'offre de travail (statut d'emploi, heures travaillées et revenus de travail) à plusieurs moments du parcours des immigrants. La proportion d'immigrants qui se déclarent travailleurs diminue dans l'année suivant l'arrivée de près de 10 points de pourcentage par rapport au niveau prémigratoire. La réduction semble temporaire car le nombre retourne à son niveau prémigratoire en 2024. La plus faible fraction d'immigrants employés dans l'année suivant l'arrivée coïncide avec une augmentation des statuts d'étudiant et de recherche d'emploi, suggérant que beaucoup décident de retourner aux études pour améliorer leur niveau d'éducation ou obtenir la reconnaissance de leurs diplômes¹⁶. Les revenus de travail augmentent substantiellement après la migration, passant de 39 000 \$ à 76 000 \$ en équivalent PPA de 2024. Le nombre moyen d'heures travaillées augmente d'environ 4 heures, passant de 29 heures dans l'année suivant l'arrivée à 32,7 heures par semaine en 2024. C'est principalement dans le bas de la distribution que l'on observe une croissance des revenus au fil du temps passé au Canada. La figure B4 en annexe présente la croissance moyenne des revenus de travail (en dollars réels) par décile de revenus de travail dans l'année suivant l'arrivée. On observe une croissance positive dans les déciles 1 à 4, une stagnation au milieu de la distribution (5 à 8) et une décroissance dans les déciles 9 et 10.

¹⁵ Les revenus dans l'année précédant la migration sont déclarés par les répondants dans la devise locale, que nous convertissons en CAD en utilisant les taux de change PPA compilés par la Banque mondiale (<https://data.worldbank.org/indicator/PA.NUS.PPP>).

¹⁶ Une petite fraction (12,4 %) de notre échantillon a déclaré avoir dû suivre des cours ou passer des examens pour faire reconnaître ses diplômes; 60 % de notre échantillon déclare que leurs diplômes ont été reconnus à l'arrivée, tandis que 24,1 % n'ont pas obtenu la reconnaissance de leurs diplômes.

Tableau 3 : Évolution de caractéristiques sélectionnées au cours du parcours des immigrants

		Année avant l'arrivée	Année après l'arrivée	2024
Heures travaillées	Moyenne (é.-type)	-	29,2 (16,1)	32,7 (14,9)
Statut d'emploi (%)	Travaille	88,8	79,3	88,7
	Cherche un emploi	1,6	5,7	5,0
	Aux études	7,0	12,5	4,8
	Sans emploi	2,4	2,1	1,0
	À la retraite	0,3	0,4	0,5
Revenus de travail	P25	799	24 678	34 813
	P50	10 755	58 665	60 000
	P75	58 740	104 111	100 000
	Moyenne	39 469	76 253	75 831
	Écart-type	58 530	65 546	59 674
Nombre d'observations		2039	2039	2039

Notes : Nous présentons les écarts-types entre parenthèses. Les revenus sont exprimés en CAD de 2024, n'incluent pas les 0 et sont winsorisés au 95^e centile de la distribution de 2024. Les revenus avant la migration sont déclarés dans la devise locale dans l'enquête, qui est convertie en CAD en utilisant les taux de change PPA compilés par la Banque mondiale (<https://data.worldbank.org/indicator/PA.NUS.PPP>). La variable des revenus de travail dans l'année précédant l'arrivée compte 1467 observations non manquantes et cette variable dans l'année suivant l'arrivée compte 1718 observations non manquantes

Section 5 : Intégration économique selon le statut à l'entrée

Depuis 2015, les immigrants sont arrivés en grand nombre par le biais d'un statut d'immigration temporaire. Comment se comparent-ils à ceux arrivés directement comme résidents permanents au même moment? Pour répondre à cette question, nous examinons les revenus de travail actuels et les heures travaillées des immigrants hautement qualifiés actuels selon leur statut d'immigration à l'entrée, en tenant compte des années écoulées depuis leur arrivée. Le modèle de régression que nous utilisons est donné par :

$$y_i = \alpha s_i + \gamma m_{0i} + x_i \beta + \epsilon_i$$

où s_i représente les années depuis la migration en 2025, m_{0i} est le statut légal à l'entrée (temps 0), x_i est un vecteur de variables de contrôle et ϵ_i est un terme d'erreur. Nous construisons également pour chaque immigrant une mesure de rang des revenus de travail chez les natifs. En utilisant la banque des Données administratives longitudinales (DAL) de Statistique Canada, nous attribuons des rangs dans l'année suivant l'arrivée et en 2024, plaçant chaque répondant sur une échelle de 0 à 99 au sein de la distribution des revenus de travail positifs des personnes nées au Canada du même âge, de la même

province et du même sexe¹⁷. La variable dépendante y_i représente selon le cas les revenus de travail, les heures travaillées ou le rang dans la distribution des natifs. Les revenus de travail nuls sont exclus de la distribution des natifs. Nous présentons les distributions cumulatives de notre mesure de rang selon le statut d'immigration à l'arrivée à l'annexe B3. Pour le reste de cette section, nous excluons les immigrants arrivés en 2024 ou après puisque notre mesure des revenus de travail est pour 2024 et capterait autrement des revenus du pays d'origine.

Nous commençons par des statistiques descriptives selon le statut à l'entrée. Le tableau 4 présente les résultats démographiques et d'offre de travail selon le statut à l'entrée et au fil du parcours d'immigration. Les hommes comptent pour une plus grande fraction des individus arrivant avec des permis fermés qu'avec des permis ouverts. Sans surprise, les étudiants déclarent les revenus moyens les plus bas dans l'année précédant la migration (24 000 \$), suivis des permis de travail ouverts (34 000 \$), des RP (47 000 \$) et des permis de travail fermés (48 000 \$). Les médianes sont beaucoup plus basses que les moyennes, reflétant une forte disparité dans les revenus de travail dans le pays d'origine (convertis en CAD en équivalent PPA).

Dans l'année suivant l'arrivée, 88 % des immigrants arrivés comme RP se déclarent travailleurs. Cette fraction augmente à 96 % en 2024. Les heures travaillées dans ce groupe augmentent de 2,7 heures par semaine sur la même période. Les immigrants arrivés avec des permis de travail fermés maintiennent un niveau d'emploi élevé dans les deux périodes, tandis que les permis de travail ouverts déclarent un taux plus bas après l'arrivée (82 %) et en 2024 (87 %). Cela pourrait refléter une transition plus facile vers le marché du travail pour les immigrants qui ont une promesse d'emploi à l'arrivée. Les immigrants arrivés avec des permis d'études connaissent les plus fortes augmentations de la part des travailleurs (+27pp) et des heures travaillées (+9,1), ce qui reflète une partie de cette population qui transitionne des études vers l'emploi. Alors que les revenus connaissent une forte augmentation avec l'arrivée au Canada, l'augmentation est plus modeste au fil du temps passé dans le pays.

Les immigrants arrivés avec des permis de travail fermés ont les revenus de travail les plus élevés dans l'année suivant leur arrivée, ce qui se traduit par une croissance des revenus plus faible au fil du temps passé au Canada. L'inverse est vrai pour les étudiants, qui s'en sortent moins bien à l'arrivée mais connaissent une croissance plus rapide. Selon le rang dans la distribution des revenus de travail des natifs du même âge, de la même région et du même sexe, les immigrants arrivés comme RP performant légèrement mieux que les natifs, tant en moyenne que le long de la distribution¹⁸. Ce résultat est attendu

¹⁷ Les détails sur le calcul de la mesure de rang sont présentés à l'annexe C1.

¹⁸ La région de résidence fait ici référence à l'Ontario, au Québec, à la Colombie-Britannique, aux Prairies et aux provinces de l'Atlantique.

puisque nous examinons des immigrants hautement qualifiés¹⁹. Les étudiants ont un classement très similaire à celui des natifs, tandis que les permis de travail ouverts (fermés) font moins bien (mieux) tout au long de la distribution. Cette différence entre les permis de travail pourrait être expliquée par le fait que les immigrants hautement qualifiés avec des permis de travail fermés ont été sélectionnés à l'étranger par des employeurs canadiens pour combler un manque sur le marché du travail. Arriver au Canada avec une promesse d'emploi peut aider à surmonter les obstacles liés à l'intégration du marché du travail.

Tableau 4 : Statistiques démographiques et économiques selon le statut d'immigration à l'arrivée

				RP	Étudiants	Permis de travail ouvert	Permis de travail fermé
Âge				37,0	32,6	35,1	37,3
Homme (%)				45,2	49,3	32,5	64,2
Couple (%)				74,9	53,2	80,4	78,0
Année avant l'arrivée	Revenus (x1000)	Moyenne	46,8	23,9	34,3	48,2	
		P25	0,7	0,5	1,0	2,6	
		P50	11,2	4,0	13,5	21,9	
		P75	69,0	19,8	47,8	77,5	
Année après l'arrivée	Travaille (%)		88,0	55,5	81,7	95,5	
	Heures travaillées		32,4	22,9	33,2	33,9	
	Revenus (x1000)	Moyenne	77,9	55,4	52,6	106,5	
		P25	31,9	16,0	20,5	56,8	
		P50	59,2	30,0	46,1	88,7	
		P75	113,6	68,2	64,6	175,0	
En 2024	Travaille (%)		96,3	82,5	86,8	96,8	
	Heures travaillées		35,1	32,0	34,8	34,8	
	Revenus (x1000)	Moyenne	82,7	63,2	57,5	101,8	
		P25	41,0	24,0	24,0	60,0	
		P50	66,0	50,0	50,0	90,0	
		P75	120,0	80,0	70,0	146,6	
	Rang	Moyenne	54,5	48,2	43,9	62,7	
		P25	29	22	18	39	
		P50	54	49	42	72	
P75		85	73	65	88		
Nombre d'observations			664	360	233	284	

Notes : Nous définissons comme travailleurs les immigrants qui ont déclaré être employés ou travailleurs autonomes (à temps partiel ou à temps plein) comme occupation principale. Les statistiques sur les revenus de travail sont exprimées en CAD de 2024 et excluent les immigrants avec des revenus de 0 \$. Le nombre d'observations est le même pour toutes les variables, sauf les revenus dans l'année suivant l'arrivée (6 % de moins ayant déclaré des revenus de 0 \$) et les revenus dans l'année précédant l'arrivée (6 % ont déclaré des revenus de 0 \$ et 23 % n'ont pas répondu).

¹⁹ Nous nous appuyons sur la banque de Données administratives longitudinales (DAL) de Statistique Canada pour dériver les distributions de revenus de travail des natifs. Puisque ces données proviennent des dossiers fiscaux, elles ne nous permettent pas de conditionner les distributions sur le niveau d'éducation.

Le tableau 5 présente certains coefficients des régressions sur les résultats d'offre de travail mesurés en 2024. Nous utilisons trois variables dépendantes : les heures habituelles hebdomadaires, le logarithme des revenus de travail annuels et le rang dans les revenus de travail chez les natifs. Les régressions incluent des variables indicatrices pour l'année d'arrivée ainsi que des contrôles pour un riche ensemble de variables démographiques. Nous constatons que le statut à l'entrée est fortement corrélé avec les résultats de 2024. Par rapport aux immigrants arrivés comme RP, ceux qui sont arrivés avec des permis de travail ouverts se classent plus bas (-9 rangs centiles) en rang chez les natifs. En revanche, ceux qui sont arrivés avec des permis de travail fermés gagnent 35 % de plus et se classent 8 rangs centiles plus haut. Les heures des travailleurs temporaires sont similaires à celles des RP. Les immigrants arrivés avec des permis d'études travaillent environ 3 heures de moins par semaine, gagnent 20 % de moins et se classent 7 rangs centiles plus bas.

Il est également instructif de comparer les colonnes (2) et (3). Les coefficients de la colonne 3 mesurent les différences par rapport aux natifs ayant des caractéristiques similaires. Comme la mesure de rang est conditionnelle à la province, à l'âge et au sexe, plusieurs signes de coefficients s'inversent entre les deux colonnes. Cela suggère que les hommes immigrants gagnent plus que les femmes immigrantes en niveau, mais performant moins bien par rapport aux hommes natifs que les femmes immigrantes par rapport aux femmes natives. Nous trouvons une relation similaire avec l'âge. Une spécification avec des contrôles supplémentaires (secteur, profession, reconnaissance du diplôme et revenus de travail avant l'arrivée) apparaît à l'annexe A5. Nous y constatons que les revenus de travail avant l'arrivée sont positivement et significativement associés à tous les résultats d'offre de travail, ce qui est cohérent avec un succès passé sur le marché du travail ou une plus grande transférabilité du capital humain vers le Canada (comparabilité ajustée au taux de change). Les autres coefficients deviennent légèrement plus petits mais les conclusions restent similaires. Dans l'ensemble, ces résultats soulignent que la sélection de nouveaux RP hautement qualifiés parmi les RNP n'est pas simple : certains groupes de RNP surpassent les candidats RP de l'étranger, d'autres non.

Avec des mesures répétées durant le parcours d'immigration, nous pouvons suivre la croissance de certaines variables clés au fil du temps. Nous nous concentrons sur la croissance annuelle moyenne du rang équivalent chez les natifs r_i . Nous réestimons le même modèle, cette fois en changeant la variable dépendante pour $\Delta r_i = (r_{i,2024} - r_{i,t+1}) / (2024 - (t + 1))$, où $t + 1$ est l'année suivant l'arrivée. Nous winsorisons Δr_i aux 5^e et 95^e centiles.

Tableau 5 : Coefficients sélectionnés des régressions sur différents résultats d'offre de travail

	Heures	Log(Revenus)	Rang
Âge	0,234 (0,304)	0,148 *** (0,036)	-1,718 ** (0,677)
Âge^2	-0,002 (0,004)	-0,002 *** (0,000)	0,017 ** (0,008)
Homme	0,933 (0,766)	0,221 *** (0,082)	-4,156 ** (1,662)
Statut à l'arrivée (réf. RP)			
Aux études	-2,947 *** (0,925)	-0,195 * (0,110)	-7,381 *** (2,195)
Permis ouvert	0,796 (1,106)	-0,204 (0,135)	-8,955 *** (2,690)
Permis fermé	-0,144 (1,151)	0,350 *** (0,111)	7,881 *** (2,508)
Nombre d'observations	1837	1837	1837
Moyenne de y	33,4	77 538	52,4
Écart-type de y	13,1	59 561	31,2

Notes : *** $p < 0,01$, ** $p < 0,05$, * $p < 0,1$. La variable de statut à l'arrivée inclut des catégories pour les demandeurs d'asile/réfugiés et la catégorie autre (non montrées). Le vecteur de contrôle inclut l'année d'arrivée et les contrôles démographiques (âge, région, sexe, état matrimonial, minorité visible et continent d'origine). Nous n'incluons dans la régression que les immigrants avec des revenus de travail non nuls. Nous rapportons la moyenne et l'écart-type de chaque variable dépendante. Nous exprimons la moyenne arithmétique des revenus de travail. Nous rapportons des erreurs-types robustes.

Le tableau 6 montre que les entrants avec des permis d'études croissent plus vite que les entrants RP, jusqu'à 1,2 rang centile par an. L'expérience et les titres de compétence étrangers étant souvent moins valorisés que les canadiens, un rattrapage plus rapide chez les étudiants est cohérent avec une accumulation de capital humain canadien (Ferrer et Riddell, 2008). Les entrants avec un permis de travail ouvert affichent une croissance de rang plus faible que les RP une fois que nous conditionnons sur le rang initial (colonne 4). Le coefficient du rang initial est négatif, indiquant une croissance plus lente à des positions de départ plus élevées. Combiné avec le tableau 5, cela implique que les entrants avec permis ouverts progressent plus lentement que les RP une fois leur rang initial plus bas pris en compte. Nous présentons à l'annexe A6 un tableau similaire au tableau 6 qui utilise la croissance annuelle des revenus de travail comme variable dépendante. Les résultats sont similaires.

Le tableau montre également que la croissance moyenne du rang est négative, s'établissant à -0,74. Cela suggère que, en moyenne, les immigrants voient leur rang équivalent chez les natifs diminuer de 3 rangs sur 4 ans. La croissance annuelle moyenne réelle des revenus de travail (approximée par la différence logarithmique) est de 3,6 %. Cela indique que, en moyenne, les immigrants connaissent une croissance des revenus de travail positive en termes réels, mais inférieure à celle des natifs semblables.

Tableau 6 : Régression du changement annuel de rang sur les variables démographiques et économiques

	1	2	3	4
Statut à l'arrivée (réf. RP)				
Aux études	0,529 (0,578)	0,924 * (0,547)	1,228 ** (0,580)	1,141 ** (0,497)
Permis ouvert	-0,998 (0,690)	-0,646 (0,665)	-0,571 (0,651)	-1,202 ** (0,594)
Permis fermé	-0,413 (0,494)	-0,089 (0,481)	0,060 (0,489)	0,640 (0,441)
Âge		0,277 * (0,159)	0,210 (0,156)	-0,049 (0,134)
Âge^2		-0,002 (0,002)	-0,001 (0,002)	0,001 (0,002)
Homme		-0,841 ** (0,377)	-0,678 * (0,377)	-0,911 *** (0,332)
Log(revenus avant l'arrivée)			0,033 (0,048)	0,129 *** (0,042)
Rang après l'arrivée				-0,094 *** (0,006)
Contrôles				
Année d'arrivée	X	X	X	X
Démographiques		X	X	X
Économiques			X	X
Nombre				
d'observations	1502	1502	1502	1502
Moyenne de y	-0,74	-0,74	-0,74	-0,74
Écart-type de y	6,09	6,09	6,09	6,09

Notes : *** $p < 0,01$, ** $p < 0,05$, * $p < 0,1$. La variable de statut à l'arrivée inclut des catégories pour les demandeurs d'asile/réfugiés et la catégorie autre (non montrées). Nous n'incluons dans la régression que les immigrants avec des revenus de travail non nuls. La première spécification contrôle pour le nombre d'années depuis l'arrivée; la deuxième ajoute des contrôles démographiques (âge, région, sexe, état matrimonial, minorité visible et continent d'origine); la troisième spécification ajoute les secteurs d'emploi, la profession, la reconnaissance des titres de compétence et le logarithme des revenus de travail dans l'année précédant la migration. La quatrième spécification contrôle pour le rang dans l'année suivant l'arrivée. Nous incluons une variable indicatrice pour les revenus de travail manquants (et nuls) avant l'arrivée pour conserver les observations dans la régression. Nous ne pouvons pas inclure les immigrants arrivés au Canada en 2023 ou après, car nous n'avons pas assez de données pour calculer la croissance. Nous rapportons des erreurs-types robustes.

Notre analyse met en évidence des différences significatives dans les résultats des immigrants arrivés au Canada avec différents statuts. Ceux arrivés avec des permis de travail fermés s'en sortent généralement mieux que ceux arrivés comme RP. L'inverse est vrai pour ceux arrivés avec des permis de travail ouverts, qui semblent connaître des revenus de travail et une croissance plus faibles. Les immigrants arrivant avec un permis

d'études gagnent moins après l'arrivée mais connaissent une croissance plus rapide que les autres groupes.

Section 6 : Attentes et intentions

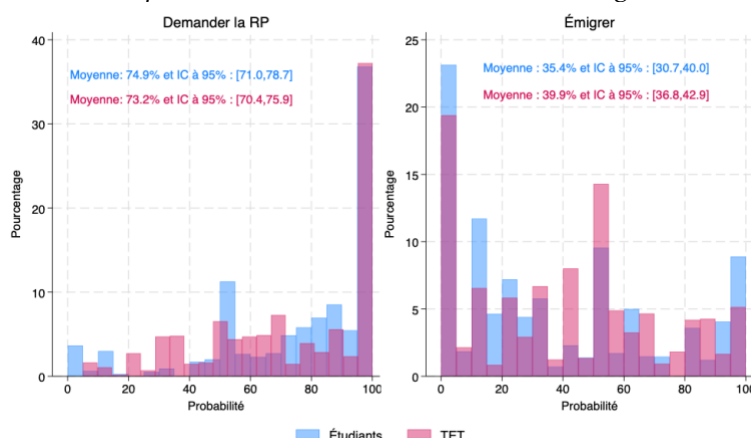
Au moment de l'enquête, le gouvernement canadien avait déjà annoncé des réductions ou des intentions de réduire les cibles d'immigration. Ce recul a maintenant été officialisé : le plan 2026-2028 stabilise les admissions de résidents permanents et cible explicitement une diminution du nombre de nouveaux résidents temporaires, incluant une poursuite de la réduction des allocations de permis d'études. Le gouvernement fédéral vise à réduire la population de résidents temporaires à moins de 5 % de la population totale d'ici 2028. Les cibles pour les nouvelles arrivées de résidents temporaires sont maintenant de 385 000 en 2026 et de 370 000 en 2027 et 2028 (IRCC, 2025b). Certaines provinces resserrent également leurs politiques : le Québec a déposé ses orientations 2026-2029, fixant les admissions annuelles de résidents permanents à 45 000 et signalant des contrôles plus stricts sur les volumes de résidents temporaires (en visant une réduction de 13 % des titulaires de permis dans le PTET et le PEE d'ici 2029), avec une part croissante de RP devant être sélectionnés parmi les personnes déjà au Québec (MIFI, 2025). Bien que ces changements de politique ne soient pas explicitement formulés en termes de performance économique, ils indiquent une plus grande emphase sur la sélectivité et sur les parcours permettant aux gouvernements de conditionner la résidence permanente aux résultats d'intégration observés.

Dans ce contexte, à quoi ressemblent les attentes et les intentions des immigrants actuels dans les programmes de RNP?

Les TET et les étudiants étrangers rapportent une probabilité moyenne de demander la RP dans les trois ans de plus de 70 %, avec plus de 35 % affirmant qu'ils sont certains de faire une demande. En même temps, leurs probabilités auto-évaluées de quitter le Canada sont beaucoup plus faibles (40 % pour les travailleurs temporaires et 35 % pour les étudiants, en moyenne)²⁰.

²⁰ Lorsqu'on leur a demandé où ils émigreraient s'ils devaient partir, la majorité de l'échantillon (55 %) a répondu leur pays d'origine, suivi des États-Unis (22 %) et de l'Europe (15 %). Nous explorons la relation entre la probabilité d'émigrer et les revenus de travail (en niveaux et en croissance) par destination d'immigration à l'annexe B6. Si tant est qu'il existe une relation, celle-ci est légèrement décroissante, indiquant que ce ne sont pas les personnes aux revenus les plus élevés qui partiraient pour les États-Unis ou l'Europe.

Figure 4 : Distribution des probabilités de demander la RP et d'émigrer selon le statut de RNP



Notes : L'enquête demande la probabilité de faire une demande de RP dans les 3 années suivantes. Étudiants et TET réfèrent au statut des immigrants au moment de répondre à l'enquête. Le nombre d'observations est de 197 pour les étudiants et de 380 pour les TET.

Sous l'hypothèse simpliste que les départs surviennent uniquement après un refus, le succès perçu lors de la demande est d'environ 41 % pour les travailleurs temporaires et 51,5 % pour les étudiants²¹. Il s'agit d'une borne inférieure puisque tous les départs ne surviennent pas à cause d'un refus de RP²². Pourtant, les taux de transition après 5 (10) ans pour ces groupes oscillent historiquement autour de 27 % (34 %) pour les TET et 21 % (31 %) pour les étudiants (Choi et al, 2021; Lu et Hou, 2024). Compte tenu du resserrement aux niveaux fédéral et provincial, ces taux de transition pourraient être encore plus bas dans les prochaines années. Ensemble, ces croyances impliquent un optimisme élevé quant à l'obtention de la RP.

Pour obtenir la RP, la plupart des RNP ont besoin d'un score SCG au-dessus du seuil d'une ronde d'invitations. Une source clé de points dans le SCG est la maîtrise des langues officielles. Maîtriser les deux langues offre jusqu'à 160 points dans la section principale du SCG, avec le potentiel d'obtenir 150 points supplémentaires dans d'autres sections (sur 695, sans considérer les nominations provinciales). Il va sans dire qu'améliorer ses compétences linguistiques est fortement encouragé par le système de points. Les immigrants perçoivent-ils correctement ce signal? L'enquête a demandé aux immigrants de rapporter la probabilité d'améliorer leurs compétences linguistiques sur l'échelle NCLC dans l'année suivante. La figure 5 trace ces attentes par rapport à la probabilité de demander la RP et montre une corrélation très claire et positive. L'amélioration dans la

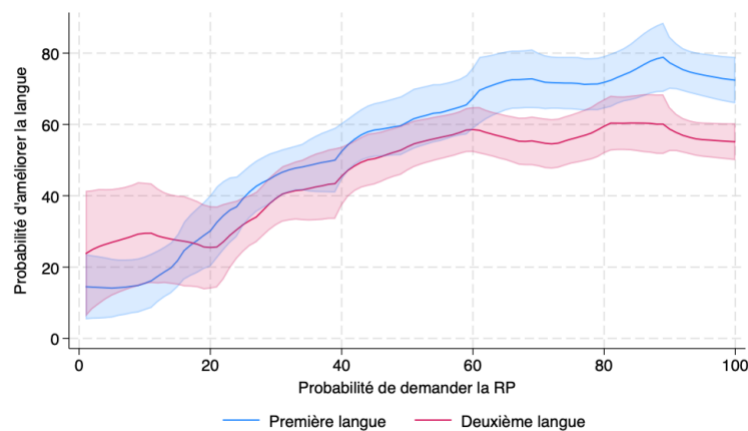
²¹ Par la loi de la probabilité conditionnelle, $P(\text{Obtenir RP}) = P(\text{Demande}) \times P(\text{Obtenir RP} \mid \text{Demande})$. En supposant que le départ dans les trois ans survient uniquement après avoir fait une demande et avoir été refusé, $P(\text{Partir}) = P(\text{Demande}) \times [1 - P(\text{Obtenir RP} \mid \text{Demande})]$, donc $P(\text{Obtenir RP} \mid \text{Demande}) = 1 - P(\text{Partir})/P(\text{Demande})$. Cela fournit une borne inférieure si certains départs ne sont pas liés à un refus.

²² En effet, alors que 41 % des citoyens et 33 % des résidents permanents déclarent une probabilité nulle d'émigrer, la probabilité moyenne est entre 28 % et 29 % pour ces groupes. Voir l'annexe B5.

langue officielle de la province de résidence semble être légèrement priorisée par rapport à l'amélioration dans l'autre langue officielle du pays.

L'optimisme concernant les perspectives de RP signifie que beaucoup de ceux qui souhaitent rester seront ultimement refusés et invités à partir. Il n'est pas clair que les institutions actuelles puissent faire appliquer ces départs de manière fiable. Les informations sur les sorties et les adresses des résidents non permanents ne sont pas systématiquement partagées entre les agences; par exemple, il n'est pas clair si les services frontaliers notifient systématiquement IRCC lorsque les RNP partent, ou si les adresses actuelles sont connues s'ils restent. Par exemple, en 2025, l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) a déclaré que plus de 33 000 individus dont les permis avaient été révoqués ou avaient expiré et qui devaient quitter le pays « ne se sont pas présentés aux procédures de renvoi et l'ASFC travaille à localiser ces ressortissants étrangers »²³. Comme de nombreux RNP détiennent des numéros d'assurance sociale, certains peuvent continuer à produire des déclarations de revenus ou à accéder à certains services provinciaux sans vérifications croisées automatiques avec le statut d'immigration. Ces lacunes de coordination augmentent le risque d'une population croissante en situation irrégulière.

Figure 5 : Relation entre les probabilités d'améliorer sa maîtrise de la langue officielle de la province de résidence et la probabilité de demander la RP

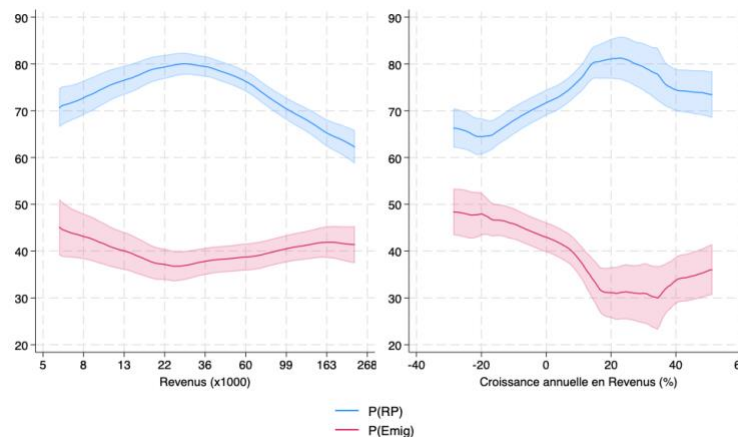


Notes : Nous ne considérons que les RNP actuels dans cette analyse. Nous ne considérons pas les demandeurs d'asile et les réfugiés. Nous traçons des intervalles de confiance à 83,4 %. Des intervalles à 83,4 % qui ne se chevauchent pas indiquent que 2 moyennes sont différentes au niveau de 95 % lorsque les échantillons sont indépendants. Au niveau de 95 % et avec un grand nombre d'observations, $t = 1.96 \approx (\bar{X}_1 - \bar{X}_2) / \sqrt{se_1^2 + se_2^2}$. Avec des erreurs-types communes $\bar{X}_1 - \bar{X}_2 = 1.96\sqrt{2}se = 1.386se$, ce qui correspond à un intervalle de confiance de 83,4 % dans la distribution normale. Nous utilisons un lissage polynomial local pour estimer la relation. La première langue est définie comme l'anglais dans toutes les provinces sauf le Québec, à l'exception du Nouveau-Brunswick, où elle est définie comme le score le plus élevé rapporté par l'immigrant. Les probabilités linguistiques n'ont été sollicitées que parmi les répondants ayant un score inférieur à notre mesure linguistique maximale (NCLC 11-12). N=233 pour la première langue et N=404 pour la seconde.

²³ <https://www.cbsa-asfc.gc.ca/agency-agence/reports-rapports/security-securite/removals-renvois-eng.html#a06>

Dans un contexte d'immigration économique, on espère que les personnes à revenus de travail élevés veuillent demander la RP et rester. Pourtant, le lien entre le revenu actuel et ces intentions est faible. La figure 6 illustre cela plus clairement. Parmi les RNP, le panneau de gauche illustre les probabilités de demander la RP par rapport aux revenus de travail de 2024 en utilisant un lissage polynomial local. La figure montre une probabilité non linéaire de demander la RP à mesure que les revenus augmentent : les RNP au bas de la distribution des revenus de travail (22 000 \$ à 36 000 \$) sont les plus susceptibles de faire une demande. La probabilité d'émigrer ne semble pas être fortement corrélée avec les revenus. Ces résultats suggèrent que la volonté de rester n'est pas étroitement alignée avec les revenus de travail actuels²⁴. Le panneau de droite remplace les niveaux par la croissance des revenus au fil du temps passé au Canada et montre une conclusion différente : à mesure que la croissance augmente, la probabilité de demander la RP augmente et la probabilité d'émigrer diminue. Cela pointe vers une interprétation simple : une intégration économique plus forte est associée à un plus grand désir de rester au Canada. Une figure parallèle utilisant notre mesure de rang apparaît à l'annexe B7 et aboutit à des conclusions similaires.

Figure 6 : Probabilités de demander la RP et d'émigrer selon les revenus de travail (panneau de gauche) et la croissance des revenus (panneau de droite) parmi les RNP



Notes : Nous présentons des relations lissées par polynôme avec un intervalle de confiance au niveau de 83 %. Le panneau de gauche utilise le logarithme des revenus de travail comme variable dépendante et couvre le 10^e centile de la variable jusqu'à son maximum winsorisé. Le panneau de droite utilise la croissance annuelle des revenus par année, que nous approximations par la différence logarithmique des revenus de travail sur le nombre d'années passées au Canada. Ce panneau couvre du 10^e au 90^e centiles de la croissance des revenus. Nous ne considérons pas les immigrants arrivés en 2023 ou plus tard dans ce graphique, car nous ne pouvons pas calculer leur croissance durant le temps passé au Canada. Nous ne considérons que les immigrants qui sont RNP en 2025 dans cette figure. Nous excluons les demandeurs d'asile et les réfugiés. N=369 dans le panneau de gauche et N=344 dans le panneau de droite.

²⁴ Nous excluons les demandeurs d'asile et les réfugiés de cette analyse puisque leur volonté d'émigrer peut être davantage affectée par les conditions dans le pays d'origine que par leur expérience au Canada.

Qui veut rester et obtenir la RP?

Quels facteurs et caractéristiques sont corrélés avec les intentions des immigrants? Pour répondre à cette question, nous régressons les probabilités déclarées d'émigrer et de demander la RP sur les revenus de travail (niveau et croissance) et les variables démographiques (âge, région, sexe, état matrimonial, statut actuel au Canada et continent d'origine). La régression sur la probabilité de RP ne considère que les RNP actuels. Le tableau des coefficients est présenté à l'annexe A7.

La principale conclusion de la figure 6 semble tenir, c'est-à-dire que les revenus de travail en niveaux ne sont pas corrélés avec les intentions déclarées, tandis que la croissance des revenus semble l'être²⁵. Une croissance plus élevée est associée à une moindre probabilité d'émigrer et à une plus grande probabilité de demander la RP. Par rapport aux immigrants avec des permis d'études, ceux avec des permis de travail ouverts (fermés) sont plus susceptibles d'émigrer de 7 (14) points de pourcentage (pp). Ceux avec des permis de travail fermés sont également associés à une probabilité beaucoup plus faible de demander la RP (-18pp). Les immigrants dans la région de l'Atlantique sont associés à une probabilité beaucoup plus élevée d'émigrer (+13pp) que ceux au Québec. Les hommes sont légèrement plus susceptibles d'émigrer que les femmes (+3pp), tout comme les immigrants d'Amérique du Nord par rapport à ceux d'Europe (+7pp).

Section 7 : Les perspectives de sélection à l'aide de l'information sur le marché du travail

Les gouvernements, bien entendu, n'accordent pas uniquement de l'importance aux résultats économiques des immigrants; les objectifs démographiques, sociaux et humanitaires jouent également un rôle central dans les politiques d'admission. Cette section est donc de nature exploratoire. Elle évalue si le mécanisme de sélection actuel est corrélé avec la réussite économique subséquente des immigrants et met en évidence des pistes d'ajustement potentielles, si les décideurs souhaitent accorder plus d'importance à la performance économique.

Tel que démontré dans la section précédente, les intentions déclarées suggèrent que la sélection pourrait ne pas être entièrement alignée sur la réussite économique : ceux qui sont les plus susceptibles de présenter une demande pourraient ne pas être les plus

²⁵ Les revenus de travail sont en logarithme, la croissance des revenus en différence logarithmique. Les deux sont inclus dans la régression avec un polynôme de degré 2, car la figure 6 suggère des relations non linéaires.

performants en termes d'intégration économique. Pour ce groupe hautement qualifié, une question pratique est de savoir quelle part des nouvelles admissions de RP devrait être attribuée aux demandeurs ayant un statut antérieur de RNP. Nous fournissons une réponse partielle avec nos données. Nous commençons par évaluer la situation en utilisant les résultats économiques actuels (revenus de travail et rang équivalent chez les natifs), ce qui fournit des informations utiles sur les travailleurs. Nous passons ensuite à une analyse qui projette les résultats dans le futur, ce qui place les étudiants en situation plus équitable.

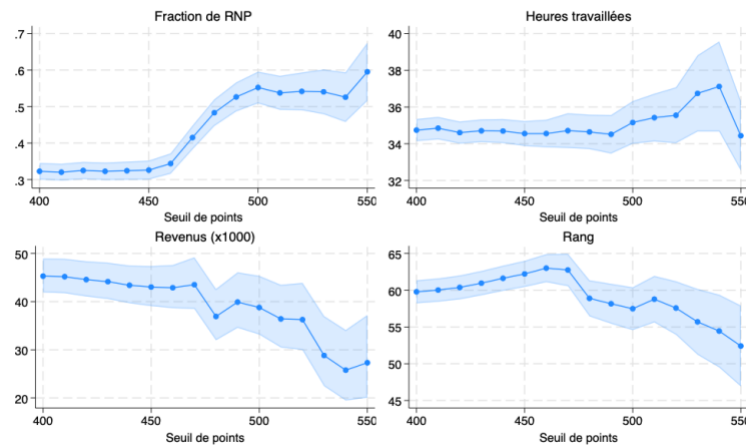
Résultats actuels

En supposant que les immigrants récents arrivés directement comme RP représentent approximativement le profil des futures cohortes de RP provenant de l'étranger, nous imputons les points du Système de classement global (SCG) qu'ils auraient reçus au moment de leur arrivée selon les règles actuelles (voir l'annexe C2 pour les détails du calcul). Nous calculons ensuite les points SCG pour le bassin actuel des RNP en utilisant leurs caractéristiques à la date de l'enquête, comme s'ils présentaient une demande maintenant. Nous excluons les personnes qui sont passées de RNP à RP avant 2024, puisque nous n'observons pas les caractéristiques et les revenus de travail au moment de leur transition, et nous omettons les étudiants parce que les permis d'études limitent l'offre de travail (nous y revenons plus loin). Les demandeurs d'asile et les réfugiés sont également exclus car leurs admissions ne sont pas régies par des critères économiques.

Pour approximer la composition des individus qui demanderont effectivement la RP, les résultats des RNP dans cette section sont pondérés par la probabilité déclarée par chaque répondant de présenter une demande de RP dans les trois prochaines années. Cela donne plus d'influence aux RNP susceptibles de présenter une demande et évite de surestimer les résultats de ceux qui sont peu susceptibles d'entrer dans la compétition pour la RP.

La figure 7 examine les résultats sur le marché du travail à différents seuils le long de la distribution des points SCG. Pour les RP, les résultats sont mesurés dans l'année suivant l'arrivée; pour les RNP, en 2024. Les seuils d'invitation typiques se situent autour de 500 points, avec des variations selon le type de tirage. Dans le panneau supérieur gauche de la figure 7, l'augmentation du seuil de points déplace la composition des nouveaux RP vers ceux provenant du bassin de RNP plutôt que de l'étranger, reflétant la prime du SCG pour l'expérience canadienne. Les autres panneaux montrent que des seuils plus élevés, destinés à sélectionner des candidats économiquement plus forts, ne sont pas systématiquement associés à de meilleurs résultats sur le marché du travail.

Figure 7 : Résultats attendus en matière d'offre de travail le long de la distribution des scores SCG



Notes : Cette figure combine les immigrants arrivés au Canada en tant que RP (N=634), pour lesquels nous mesurons le score et les résultats dans l'année suivant l'arrivée, et les RNP, qui n'ont pas encore fait la transition vers la RP (N=348), pour lesquels nous mesurons le score et les résultats en 2024. Nous n'incluons pas les immigrants qui sont passés à la RP avant 2024 parce que nous ne pouvons pas mesurer les résultats autour de l'année de transition. Nous ne considérons pas les demandeurs d'asile et les réfugiés dans cette section parce qu'ils ont immigré pour des raisons non économiques. Tous les résultats sont pondérés par la probabilité de présenter une demande de RP, qui est fixée à 1 pour les RP²⁶. Le panneau inférieur gauche rapporte la moyenne géométrique des revenus de travail des individus au-dessus de chaque seuil de points. Les intervalles de confiance sont rapportés au niveau de 83 %.

Le score SCG met l'accent sur quatre caractéristiques : l'âge, l'éducation et la maîtrise de la première et de la deuxième langue officielle²⁷. En utilisant les mêmes caractéristiques, nous cherchons à savoir comment les poids seraient attribués si le seul objectif était de prédire qui aura des revenus de travail élevés. L'annexe B9 rapporte les coefficients recalculés mis sur une base 100. Les schémas divergent du SCG actuel, en particulier pour la langue : les points attachés à la maîtrise de la première langue officielle (la langue officielle la plus forte du candidat) sont élevés par rapport à son association modeste avec les revenus de travail, tandis que la maîtrise de la deuxième langue officielle semble plus valorisée par le marché du travail que par le SCG²⁸. Les résultats sont similaires lorsqu'on effectue la régression uniquement pour le Québec. Ce n'est pas que la langue officielle la plus forte soit surpondérée en soi dans le SCG, mais plutôt que les immigrants hautement qualifiés sont majoritairement assez compétents dans l'une des langues officielles; par conséquent, il y a peu de variation dans cette variable pour expliquer les variations de revenu. La variation provient de la maîtrise de l'autre langue, ce qui signifie que ceux qui

²⁶ Nous contrastons les résultats pondérés par P(RP) avec les résultats non pondérés par cette probabilité à l'annexe B8.

²⁷ La première langue officielle ici est la langue officielle dans laquelle la personne est la plus compétente (que ce soit le français ou l'anglais); la deuxième est l'autre langue officielle.

²⁸ Dans un modèle où nous ne tenons compte que de l'âge, de l'éducation et des compétences linguistiques, la connaissance de la deuxième langue officielle peut servir de proxy pour l'expertise ou pour la transférabilité du capital humain vers le marché canadien.

maîtrisent *les deux* langues officielles réussissent mieux que ceux qui n'en maîtrisent qu'une seule.

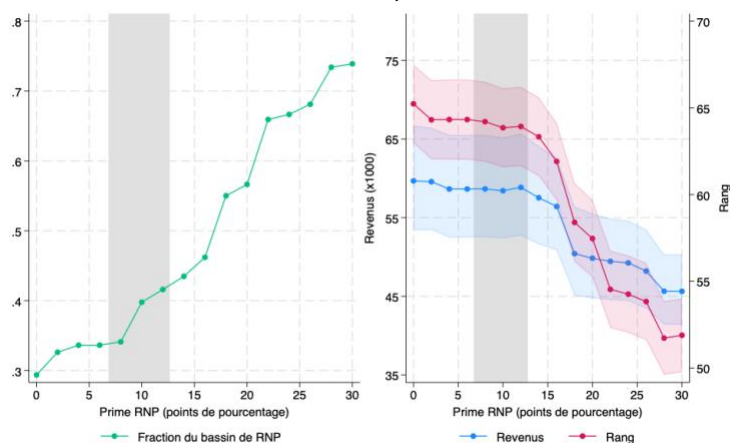
Nous poursuivons l'analyse en utilisant les coefficients recalculés pour construire un indice de points alternatif, que nous appelons le score de revenus potentiels (SRP), qui optimise les revenus de travail prédits et ignore les autres objectifs. L'annexe B10 compare les distributions du SRP avec celle du SCG. Nous contrastons ensuite les résultats sous le SCG et sous le SRP. Un levier de politique pour modifier la part des nouveaux RP provenant du bassin de RNP est le poids accordé à l'expérience canadienne. Nous considérons ceci en ajoutant une prime ajustable pour l'expérience canadienne dans le SRP. La figure 8 fait varier la fraction des points totaux attribuée à cette prime à l'expérience sur l'axe des X. Pour simplifier l'exercice, seuls les RNP peuvent la recevoir, et la prime est appliquée uniformément à tous les RNP indépendamment du nombre d'années d'expérience canadienne (contrairement au SCG, qui donne plus de points pour plus d'années d'expérience). Nous nous intéressons à deux résultats : (1) la fraction des RP sélectionnés qui provient du bassin des RNP; et (2) la performance attendue, mesurée par les revenus de travail et le rang équivalent chez les natifs.

Nous devons fixer une cible pour le nombre de nouveaux RP. Traduire la cible du gouvernement dans notre échantillon est difficile parce que nous n'observons que les immigrants ayant une formation universitaire. Nous savons que le gouvernement fédéral prévoit qu'au moins 40 % des nouveaux RP en 2025 seront issus du bassin de RNP²⁹. Nous utilisons ce nombre comme point d'ancrage pour notre seuil de sélection. Nous nous assurons que l'objectif fixé permet à 40 % des nouveaux RP de provenir du bassin de RNP lorsque l'expérience canadienne est valorisée à 10 points de pourcentage du SRP, ce qui ressemble à la valorisation actuelle dans le SCG. Cet objectif se traduit par la sélection d'environ 430 immigrants dans notre échantillon. La valorisation de l'expérience canadienne par le SCG est fonction du nombre d'années (1 à 5+) d'expérience de travail que le RNP a accumulé. Elle est représentée par les bandes ombragées sur le graphique³⁰.

²⁹ <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/nouvelles/avis/niveaux-immigration-supplementaires-2025-2027.html>

³⁰ La zone ombragée ne tient pas compte des points de transférabilité des compétences associés à l'expérience canadienne en raison de leur intégration complexe dans le score de points. Cette section offre jusqu'à 250 points (dont 100 dépendent de l'expérience canadienne), mais la contribution de la section au score global est limitée à 100.

Figure 8 : Fraction des nouveaux RP provenant du bassin de RNP (gauche) et résultats attendus (droite) à diverses valorisations de l'expérience canadienne avec le SRP

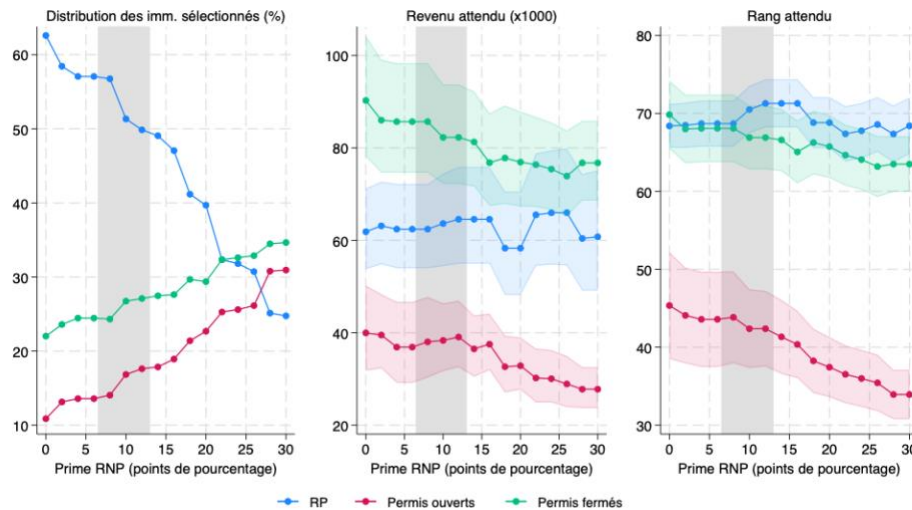


Notes : À titre de référence, avec le SCG, nous projetons que 46 % des nouveaux RP proviennent du bassin des RNP, avec des revenus attendus de 38 000 \$ et un rang de 60. La prime est attribuée aux RNP en sus de leur score SRP. Nous rapportons les moyennes géométriques des revenus de travail. Les zones ombragées réfèrent à la valorisation de l'expérience canadienne dans le SCG actuel (sans considérer la section sur la transférabilité des compétences). Tous les résultats sont pondérés par la probabilité de présenter une demande de RP, qui est fixée à 1 pour les RP. Les intervalles de confiance sont déterminés au niveau de 83 %.

Le panneau de gauche illustre la part des nouveaux RP provenant du bassin des RNP. Cette part augmente fortement à mesure que la prime à l'expérience canadienne augmente. Le panneau de droite montre les résultats attendus sur la même plage de primes pour deux mesures : le logarithme des revenus de travail et le rang équivalent chez les natifs. Les deux sont à peu près stables pour des primes entre 0 % et 12 %, puis diminuent nettement au-delà de ce seuil, suggérant un risque pour les résultats économiques de surévaluer l'expérience canadienne. Avec des primes faibles à modérées (0 % à 15 %), le SRP performe mieux en termes de sélection d'individus avec un rang plus élevé.

Nous examinons l'hétérogénéité au sein des RNP en les divisant en permis de travail ouverts et fermés. La structure de la figure 9 reflète celle de la figure 8 : le panneau de gauche montre la part de chaque groupe parmi ceux au-dessus du seuil, tandis que les panneaux de droite rapportent les résultats attendus selon le statut à l'entrée.

Figure 9 : Distribution du type d'immigration à l'arrivée parmi les nouveaux RP (gauche), revenus de travail attendus (milieu) et rang attendu (droite) selon le statut à l'arrivée, à diverses valorisations de l'expérience canadienne avec le SRP



Notes : À titre de référence, avec le SCG, nous projetons que 51 % des nouveaux RP proviennent de l'étranger, 22 % des TET fermés et 22 % des TET ouverts. Le reste provient de la catégorie « autre ». Les revenus de travail (le rang) attendus sont de 31 000 \$ (65) pour les RP, 34 000 \$ (44) pour les TET ouverts et 95 000 \$ (73) pour les TET fermés. Le type de permis est déterminé à l'arrivée. Nous rapportons les moyennes géométriques des revenus de travail. La prime est attribuée aux RNP en sus de leur score SRP. Les zones ombragées réfèrent à la valorisation de l'expérience canadienne dans le SCG actuel (sans considérer la section sur la transférabilité des compétences). Tous les résultats sont pondérés par la probabilité de présenter une demande de RP, qui est fixée à 1 pour les RP. Les intervalles de confiance sont déterminés au niveau de 83 %.

Nous observons un changement notable dans la composition. Sous le SCG actuel, les permis de travail ouverts et fermés contribuent des parts similaires des RNP. Sous le SRP, la part des permis de travail fermés augmente fortement et dépasse la part des permis ouverts par un facteur de presque deux dans la plage de prime à l'expérience canadienne de 0 à 15pp. Ceci est conforme aux résultats de la section 5 qui ont montré que les RNP avec des permis fermés performant mieux que ceux avec des permis ouverts.

Dans l'ensemble, l'utilisation des résultats économiques actuels pointe vers un écart en termes de sélection et un levier de politique exploitable. L'ordonnancement du SCG ne sélectionne pas toujours les individus avec les revenus de travail les plus élevés. Un SRP qui répondre les mêmes caractéristiques pour prédire les revenus sélectionne davantage de RNP très performants, en particulier ceux qui sont entrés avec des permis de travail fermés. Cet avantage persiste lorsque nous utilisons le rang plutôt que les revenus de travail. Accorder une prime modeste à l'expérience canadienne augmente la part de RNP sans nuire aux résultats attendus, mais des primes élevées réduisent les revenus et le rang prédits. Les résultats actuels se sont concentrés sur la population des TET parmi les RNP. Nous souhaitons maintenant considérer un tableau plus complet, qui inclut donc les RNP détenant des permis d'études.

Résultats futurs

Notre échantillon offre un moyen simple d'approximer les résultats futurs en utilisant les immigrants qui ont obtenu leur RP (que ce soit à l'arrivée ou en présentant une demande alors qu'ils avaient un statut de RNP). Nous estimons la régression suivante :

$$y_{i,2024} = f_m(age) + g_m(ysl) + \theta y_{i,t+1} + \beta x_i + \varepsilon_i$$

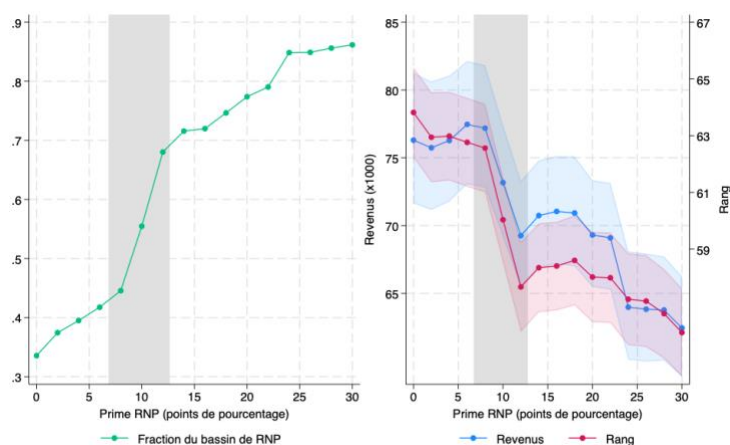
où $y_{i,2024}$ réfère à une mesure de succès économique (logarithme des revenus de travail ou rang équivalent chez les natifs) en 2024, qui est expliquée par un polynôme d'âge de degré 2 (où l'âge est mesuré à l'établissement, ou « admission », de l'individu)³¹; un polynôme de degré 2 pour le nombre d'années depuis l'obtention de la RP; la mesure de succès économique dans l'année suivant l'arrivée et un grand vecteur de variables socio-économiques³². Les polynômes sont définis pour chaque statut d'immigration m . Nous distinguons quatre statuts : ceux qui sont arrivés en tant que RP, en tant qu'étudiants, en tant que travailleurs et dans la catégorie autre. Nous ne considérons pas les demandeurs d'asile et les réfugiés dans cette analyse. Cette régression nous permet de prédire les mesures 5 ans après la transition vers le statut de RP. Nous les prédisons en utilisant : 1) la population d'immigrants arrivés en tant que RP; et 2) la population qui est encore RNP en 2025 (toujours dans le bassin de RNP à partir duquel on peut sélectionner).

Nous commençons par recalculer le SRP, cette fois en utilisant les revenus de travail prédits comme variable dépendante. Les poids relatifs sont présentés à l'annexe B11 et ressemblent *grosso modo* aux poids précédents (annexe B9). En utilisant la même cible d'immigration qu'auparavant, nous obtenons les résultats présentés à la figure 10. Le SRP semble surpasser le SCG pour le rang attendu parmi les nouveaux RP avec des primes dans la fourchette de 0 à 10pp. Puisque la part des nouveaux RP provenant du bassin des RNP est assez similaire entre le SRP et le SCG, cela suggère un réordonnement des immigrants parmi leurs populations respectives, ce qui conduit à une sélection mieux orientée vers les résultats économiques.

³¹ Nous n'observons pas l'année de transition vers la RP pour les immigrants arrivés en tant que RNP et ayant déclaré être citoyens en 2025. Pour ces immigrants, nous supposons que la RP a été obtenue 3 ans avant la citoyenneté.

³² Ce vecteur inclut la région de résidence, le sexe, l'état matrimonial, le continent d'origine, une variable indicatrice de minorité visible, les secteurs d'emploi, la profession et la reconnaissance des titres de compétence à l'arrivée.

Figure 10 : Fraction des nouveaux RP provenant du bassin des RNP (gauche) et résultats attendus 5 ans après l'établissement (droite), à diverses valorisations de l'expérience canadienne avec le SRP



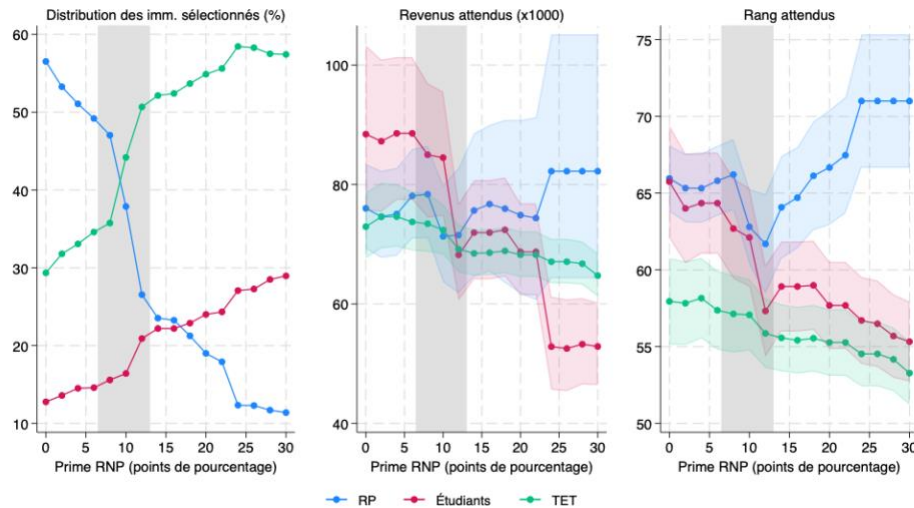
Notes : À titre de référence, avec le SCG, nous prévoyons que 52 % des nouveaux RP proviennent du bassin des RNP, avec des revenus de travail attendus (un rang) de 52 000 \$ (59). La prime est attribuée aux RNP en sus de leur score SRP. Nous rapportons les moyennes géométriques des revenus de travail. Les zones ombragées réfèrent à la valorisation de l'expérience canadienne dans le SCG actuel (sans considérer la section sur la transférabilité des compétences). Tous les résultats sont pondérés par la probabilité de présenter une demande de RP, qui est fixée à 1 pour les RP. Les intervalles de confiance sont déterminés au niveau de 83 %.

Nous illustrons la distinction entre les différents statuts à l'arrivée à la figure 11. Nous constatons que, avec une prime de 10pp, environ 60 % des nouveaux RP arrivent au Canada en tant que RNP (45 % en tant que TET et 15 % en tant qu'étudiants). Nous remarquons des résultats (revenus et rangs) décroissants pour les étudiants et les TET à mesure que la prime augmente, ce qui est conforme à une part croissante de nouveaux RP sélectionnés parmi ces populations (c.-à-d. que le RNP marginal a un résultat attendu inférieur à ceux sélectionnés en premier dans ce groupe). L'inverse est mécaniquement vrai pour les RP, puisque lorsque plus de poids est mis sur les RNP, les quelques RP sélectionnés de l'étranger sont « écrémés ». Il est intéressant de voir que, même en prédisant les résultats sur un horizon court (5 ans), on s'attend à ce que les étudiants surpassent les TET à des valeurs de prime faibles. L'obtention de ce résultat avec un échantillon ayant une formation universitaire reflète très probablement la valorisation plus élevée de l'éducation canadienne par les employeurs (Ferrer et Riddell, 2008).

Lorsque l'on utilise les résultats économiques actuels, à des niveaux d'admission réalistes le SRP surpasse le SCG en sélectionnant des RNP avec des revenus de travail et un rang plus élevés – en particulier ceux qui sont entrés avec des permis de travail fermés –, tandis qu'une prime modeste à l'expérience canadienne augmente la part de RNP sans réduire la performance attendue. Lorsqu'on se tourne vers les résultats projetés cinq ans après la RP, un schéma similaire émerge avec des primes faibles à modérées : le SRP surpasse systématiquement le SCG en termes de rang attendu, même lorsque la proportion globale de RNP est comparable. Cela suggère un réordonnement au sein du bassin de demandeurs plutôt qu'un simple déplacement vers les RNP. Avec des primes plus élevées,

les revenus de travail et le rang attendus diminuent, indiquant des rendements décroissants du poids accordé à l'expérience canadienne. Dans l'ensemble, les données suggèrent qu'un SRP orienté vers la performance peut améliorer la sélection économique tant sur les résultats actuels que sur les résultats projetés à court terme, à condition que la prime à l'expérience canadienne reste modérée.

Figure 11 : Distribution du type d'immigration à l'arrivée parmi les nouveaux RP (gauche), revenus de travail attendus (milieu) et rang attendu (droite) 5 ans après l'obtention de la RP, selon le statut à l'arrivée à diverses valorisations de l'expérience canadienne avec le SRP



Notes : À titre de référence, avec le SCG, nous projetons que 46 % des nouveaux RP proviennent de l'étranger, 15 % de la population étudiante et 38 % de la population des TET. Les revenus de travail (le rang) attendus sont de 43 000 \$ (62 000 \$) pour les RP, 51 000 \$ (55 000 \$) pour les étudiants et 72 000 \$ (59) pour les TET. Le type de permis est déterminé à l'arrivée. Nous rapportons les moyennes géométriques des revenus de travail. La prime est attribuée aux RNP en sus de leur score SRP. Les zones ombragées réfèrent à la valorisation de l'expérience canadienne dans le SCG actuel (sans considérer la section sur la transférabilité des compétences). Tous les résultats sont pondérés par la probabilité de présenter une demande de RP, qui est fixée à 1 pour les RP. Les intervalles de confiance sont déterminés au niveau de 83 %.

Section 8 : Conclusion et implications pour les politiques publiques

Nos données indiquent que le processus canadien en deux étapes façonne de manière systématique les résultats économiques initiaux et les intentions des immigrants hautement qualifiés. Le statut à l'entrée possède une valeur prédictive : en termes de revenus de travail et de rang équivalent par rapport aux natifs, les étudiants et les titulaires de permis de travail ouverts commencent avec un retard par rapport aux entrants ayant la RP, tandis que les titulaires de permis de travail fermés commencent avec une avance. Les trajectoires importent davantage que les niveaux. Dans toutes les

spécifications, les améliorations depuis l'arrivée sont les corrélats les plus forts de l'attachement. Une croissance plus élevée des revenus est associée à une plus grande probabilité de demander la RP et à une plus faible probabilité d'émigrer, alors que le revenu actuel n'est que faiblement lié à l'une ou l'autre de ces intentions.

Lorsque nous comparons les règles de sélection en utilisant les mêmes caractéristiques observables, le Système de classement global (SCG) n'identifie pas systématiquement les candidats ayant les meilleurs résultats économiques à court terme dans notre échantillon. Un score de revenus potentiels qui repondère l'âge, l'éducation et la langue pour maximiser la performance prédite sélectionne davantage de résidents non permanents (RNP) avec des revenus de travail et un rang attendus plus élevés, particulièrement parmi ceux qui sont entrés avec des permis fermés. Reconnaître l'expérience canadienne est précieux, mais seulement jusqu'à un certain point. Une prime modeste augmente la part des RNP admis sans réduire les résultats attendus, tandis que des primes plus importantes sont associées à des baisses des revenus et du rang prédits pour un même volume d'admissions. Ces schémas persistent lorsque nous remplaçons les revenus par le rang équivalent chez les natifs et lorsque nous pondérons les résultats des RNP avec les probabilités déclarées de demande de RP afin de mieux approximer la composition des futurs demandeurs.

Trois enseignements plus larges émergent. Premièrement, les signaux de progression contiennent des informations que les niveaux statiques ne fournissent pas : les mécanismes de sélection qui reconnaissent les gains récents sont plus étroitement alignés avec le souhait observé de rester des immigrants. Deuxièmement, l'expérience canadienne dans le SCG semble précieuse mais sujette à des rendements décroissants. De petites primes améliorent la composition des candidats sélectionnés, tandis que des primes plus importantes sont associées à des résultats attendus plus faibles. En ce sens, prioriser les RNP existants au détriment des admissions directes à la RP risque d'exclure des candidats hautement qualifiés ayant une meilleure performance économique. Troisièmement, les différences entre les voies d'entrée sont économiquement significatives : les personnes entrant avec des permis fermés surpassent en moyenne celles avec des permis ouverts, ce qui suggère une marge pour des mécanismes de sélection qui exploitent mieux les relations d'emploi observées.

Que le Canada revienne finalement ou non à un système en une seule étape n'élimine pas le défi de politiques à court terme consistant à gérer le volume et la sélection des RNP existants – particulièrement dans la mesure où ceux-ci peuvent évincer les admissions directes à la RP. Ainsi, les résultats de cette étude s'appliquent tant aux choix de politiques immédiats qu'au design à plus long terme de la sélection. En s'adaptant aux réalités évolutives de l'immigration, les gouvernements fédéral et provinciaux font face au double défi d'améliorer l'alignement économique tout en maintenant la réputation du Canada comme ayant un système équitable, transparent et accueillant pour les immigrants souhaitant contribuer à la société canadienne.

Références

Choi, Y., Crossman, E., & Hou, F. (2021). *Les étudiants étrangers comme source de main-d'œuvre : transition vers la résidence permanente*. Rapports économiques et sociaux, Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2021006/article/00002-fra.htm>

Emploi et développement social. (2022, 4 avril). *Document d'information: Plan d'action pour les employeurs et la main-d'œuvre du Programme des travailleurs étrangers temporaires*. <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/nouvelles/2022/04/xxxx.html>

Ferrer, A., & Riddell, W. C. (2008). Education, credentials, and immigrant earnings. *Canadian Journal of Economics*, 41(1), 186-216.

Global Affairs Canada. (2019). *Building on success: International education strategy, 2019–2024*. <https://www.international.gc.ca/education/assets/pdfs/ies-sei/Building-on-Success-International-Education-Strategy-2019-2024.pdf>

Hiebert, D. (2019). *The Canadian express entry system for selecting economic immigrants: Progress and persistent challenges*. Migration Policy Institute.

Hou, F. (2025). *De la résidence temporaire à la résidence permanente : Tendances récentes dans la sélection en deux étapes des immigrants au Canada*. Centre d'excellence sur la fédération canadienne. <https://centre.irpp.org/fr/research-studies/residence-temporaire-residence-permanente/>

Hou, F., & Picot, G. (2016). Changing immigrant characteristics and pre-landing Canadian earnings: Their effect on entry earnings over the 1990s and 2000s. *Canadian Public Policy*, 42(3), 308-323.

Hou, F., & Picot, G. (2024). *Revenus des immigrants économiques sélectionnés dans le cadre d'un processus de sélection en une étape et en deux étapes : comparaisons par rapport à l'année d'arrivée*. Rapports économiques et sociaux, Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2024001/article/00006-fra.htm>

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. (2023a, 18 septembre). *Le Canada annonce les toutes premières invitations à Entrée express pour les nouveaux arrivants ayant de l'expérience dans les métiers des transports*. <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/nouvelles/2023/09/le-canada-annonce-les-toutes-premieres-invitations-a-entree-express-pour-les-nouveaux-arrivants-ayant-de-l'experience-dans-les-metiers-des-transports.html>

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. (2023b, 27 septembre). *Le Canada annonce les toutes premières invitations à Entrée express pour les nouveaux arrivants ayant une expérience professionnelle dans l'agriculture et l'agroalimentaire.*

<https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/nouvelles/2023/09/le-canada-annonce-les-toutes-premieres-invitations-a-entree-express-pour-les-nouveaux-arrivants-ayant-une-experience-professionnelle-dans-lagricult.html>

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. (2024a, 22 janvier). *Le Canada stabilisera la croissance et réduira à environ 360 000 le nombre de permis d'études délivrés aux étudiants étrangers pour 2024.*

<https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/nouvelles/2024/01/le-canada-stabilisera-la-croissance-et-reduira-denviron-360-000-le-nombre-de-permis-detudes-delivres-aux-etudiants-etrangers-pour-2024.html>

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. (2024b, 24 octobre). *Plan des niveaux d'immigration 2025-2027.*

<https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/nouvelles/2024/10/plan-des-niveaux-dimmigration-2025-2027.html>

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. (2025a). *Entrée express : Sélection axée sur les catégories (ensembles).*

<https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/immigrer-canada/entree-express/roundes-invitations/selection-axee-ensembles.html>

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. (2025b). *Renseignements supplémentaires relatifs au Plan des niveaux d'immigration 2026-2028.*

<https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/mandat/initiatives-ministerielles/niveaux/renseignements-supplementaires-niveaux-immigration-2026-2028.html>

Lu, Y., & Hou, F. (2024). *Travailleurs étrangers au Canada : différences au chapitre de la transition vers la résidence permanente entre les programmes de permis de travail.* Rapports économiques et sociaux, Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2024006/article/00001-fra.htm>

Michaud, P.-C. (2025). *Planifier un atterrissage en douceur : analyse économique des enjeux en immigration au Québec.* Chaire de recherche Jacques-Parizeau en politiques économiques, HEC Montréal. <https://cjp.hec.ca/wp-content/uploads/2025/05/final-assemble.pdf>

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI). (2025). *La planification de l'immigration au Québec pour la période 2026-2029.* https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/planif-pluriannuelle/CAH_CahierConsultation_PlanifPluri2026_29_FR_FIN.pdf

O'Donnell, I., & Skuterud, M. (2022). The transformation of Canada's temporary foreign worker program. *Canadian Public Policy*, 48(4), 518-538.

Picot, G., Hou, F., & Crossman, E. (2024). *Programme des candidats des provinces : variations provinciales*. Rapports économiques et sociaux, 4(3). Statistique Canada.
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2024003/article/00003-fra.htm>

Skuterud, M., & Zhang, R. (2025). *Labour market performance of Canada's immigrants and non-permanent residents, 2005–2024* [Working paper]. Department of Economics, University of Waterloo.

Annexes

Tableaux

Tableau A1 : Comparaison des RP dans l'enquête et dans l'EPA

		Enquête (RP)	Enquête (RP, pondérée)	EPA (RP)
Âge	Moy. (é-t)	36,7 (7,9)	37,0 (9,1)	36,8 (8,7)
	Int. conf.	[36,3 ; 37,1]	[36,5 ; 37,5]	[36,7 ; 36,9]
Homme		55,4%	46,4%	48,8%
Couple		78,2%	75,8%	77,3%
Région	Atlantique	8,4%	4,9%	3,9%
	Québec	33,8%	19,1%	15,3%
	Ontario	32,5%	44,0%	47,6%
	Prairies	13,8%	17,2%	16,2%
	C.-B.	11,6%	14,7%	17,1%
Industries de services		72,1%	74,6%	87,4%
Heures travail	Moy. (é-t)	34,7 (11,7)	34,9 (13,5)	38,0 (8,7)
	Int. conf.	[34,1 ; 35,3]	[34,2 ; 35,6]	[37,9 ; 38,1]
Salaire (\$/h.)	Moy. (é-t)	40,1 (20,3)	38,1 (19,1)	35,7 (15,9)
	Int. conf.	[38,6 ; 41,5]	[36,7 ; 39,5]	[35,5 ; 35,9]
	P25	25,6	24,7	21,6
	P50	36,0	33,6	29,8
	P75	59,5	52,4	44,0

Note : Nous définissons les industries de services par les codes SCIAN 41+. Nous calculons les salaires horaires dans l'enquête en divisant les revenus annuels par le nombre d'heures habituellement travaillées par semaine multiplié par le produit du nombre de mois travaillés et 52/12. Nous ne présentons les résultats salariaux que parmi les immigrants qui ont déclaré avoir travaillé pendant 12 mois en 2024. Les salaires sont winsorisés au 95^e centile de la distribution salariale de l'EPA. La taille de l'échantillon de l'enquête utilisé est de 1340. Les intervalles de confiance sont rapportés au niveau de 95 %.

Tableau A2 : Changements de province, triés

De	Vers	Part des déménagements (%)
ON	AB	12,1
AB	ON	11,3
QC	ON	10,6
SK	ON	7,1
ON	QC	6,7
ON	C.-B.	5,3
C.-B.	ON	4,9
NB	QC	4,8
C.-B.	AB	4,7
ON	NB	4,0
QC	AB	3,3
SK	QC	3,1
NB	ON	2,6
AB	C.-B.	2,5
QC	NB	2,4
SK	AB	2,3
AB	QC	2,1
SK	NB	1,8
QC	C.-B.	1,5
SK	C.-B.	1,4
C.-B.	QC	1,4
C.-B.	NB	1,1
AB	SK	0,7
ON	SK	0,7
NB	AB	0,6
AB	NB	0,6
NB	C.-B.	0,6
Total		100

Notes : Nous rapportons la fraction relative de chaque paire de combinaison de déménagements inter-provinces, triées en ordre décroissant. La première province réfère à la province dans l'année suivant l'arrivée, la seconde à celle en 2025. N=217.

Tableau A3 : Niveau de maîtrise des langues officielles dans l'année précédant l'arrivée et en 2025

NCLC	Anglais		Français	
	Année précédant l'arrivée	2025	Année précédant l'arrivée	2025
0	0,6	0,4	32,6	26,1
1-2	2,0	1,1	16,0	16,3
3-4	2,9	1,4	5,7	6,8
5-6	8,0	6,5	8,9	8,8
7-8	9,2	9,5	11,4	15,3
9-10	10,5	12,0	8,5	10,2
11-12	66,8	69,2	16,9	16,7
	100	100	100	100

Notes : Distribution des niveaux de maîtrise des deux langues officielles telle que mesurée par l'échelle NCLC. Les niveaux sont observés l'année précédant la migration au Canada et en 2025 au moment de la collecte de données. N=2115.

Tableau A4.1 : Distribution des statuts à l'arrivée par année d'arrivée, en %

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
RP	25,8	42,6	47,3	39,8	44,5	42,4	30,7	30,3	20,9	32,4
D.A./Réf.	39,3	2,9	2,3	6,9	3,2	5,8	16,7	6,8	5,3	7,3
Étudiant	17,3	30,4	22,7	21,9	28,9	19,0	18,7	16,1	30,1	20,9
Autre	2,6	2,2	9,6	8,7	3,4	3,3	7,3	2,9	2,6	2,6
TET	14,9	21,9	18,2	22,7	20,1	29,5	26,6	43,9	41,1	36,7

Notes : Les demandeurs d'asile et réfugiés sont regroupés dans une catégorie unique. N=2102.

Tableau A4.2 : Distribution des statuts par année d'arrivée, en %

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Citoyen	34,1	48,3	47,1	38,1	29,9	11,4	10,6	3,0	1,8	1,2
RP	24,1	40,5	46,5	51,1	51,3	46,8	45,2	41,5	25,3	32,0
D.A./Réf.	38,7	0,5	0,3	0,6	2,7	2,5	15,9	4,2	5,4	6,7
Étudiant	1,1	3,8	4,1	2,0	5,7	14,2	6,7	12,5	27,2	20,7
Autre	0,0	3,9	0,0	0,5	0,0	0,2	1,5	0,4	0,2	2,0
TET	2,0	3,0	1,9	7,8	10,4	24,9	20,2	38,4	40,0	37,4

Notes : Les demandeurs d'asile et réfugiés sont regroupés dans une catégorie unique. N=2116.

Tableau A5 : Coefficients sélectionnés de régressions sur différentes mesures de l'offre de travail

	Heures	Log(Revenus)	Rang
Âge	0,150 (0,289)	0,118 *** (0,034)	-2,423 *** (0,629)
Âge^2	-0,001 (0,004)	-0,001 *** (0,000)	0,027 *** (0,008)
Homme	0,697 (0,726)	0,096 (0,083)	-6,696 *** (1,583)
Statut à l'arrivée (réf. RP)			
Étudiant	-1,986 ** (0,955)	0,006 (0,111)	-1,212 (2,103)
TET permis ouvert	1,250 (1,117)	-0,186 (0,130)	-7,896 *** (2,422)
TET permis fermé	-0,249 (1,125)	0,296 *** (0,111)	6,840 *** (2,300)
Log(revenus avant l'arrivée)	0,227 *** (0,080)	0,084 *** (0,010)	1,587 *** (0,188)
Nombre d'observations	1837	1837	1837
Moyenne de y	33,4	77 538	52,4
Écart-type de y	13,1	59 561	31,2

Notes : *** $p < 0,01$, ** $p < 0,05$, * $p < 0,1$. La variable de statut à l'arrivée inclut des catégories pour les demandeurs d'asile/réfugiés et la catégorie autre (non montrées). Le vecteur de contrôle inclut les années depuis l'arrivée, des contrôles démographiques (âge, région, sexe, état matrimonial, minorité visible et continent d'origine), la reconnaissance de diplôme à l'arrivée, le secteur d'emploi, l'occupation et le logarithme du revenu durant l'année précédant la migration. Nous n'incluons dans la régression que les immigrants avec des revenus de travail non nuls. Nous rapportons la moyenne et l'écart-type de chaque variable dépendante. Nous exprimons la moyenne arithmétique des revenus de travail. Nous rapportons les erreurs-types robustes. Nous incluons une variable indicatrice pour les revenus manquants avant l'arrivée pour conserver les observations dans la régression.

Tableau A6 : Régression du changement annuel du log des revenus de travail sur des variables démographiques et économiques

	1		2		3		4	
Statut à l'arrivée (réf. RP)								
Étudiant	0,049	***	0,047	***	0,053	***	0,054	***
	(0,016)		(0,016)		(0,017)		(0,016)	
TET permis ouvert	-0,018		-0,012		-0,008		-0,010	
	(0,020)		(0,020)		(0,020)		(0,018)	
TET permis fermé	-0,033	**	-0,014		-0,012		0,006	
	(0,014)		(0,014)		(0,014)		(0,014)	
Âge			0,001		0,000		0,005	
			(0,005)		(0,005)		(0,004)	
Âge^2			-0,000		-0,000		-0,000	
			(0,000)		(0,000)		(0,000)	
Homme			-0,013		-0,008		-0,002	
			(0,011)		(0,011)		(0,011)	
Log(revenus avant l'arrivée)					0,002		0,005	***
					(0,001)		(0,001)	
Log(revenus après l'arrivée)							-0,041	***
							(0,005)	
Contrôles								
Années depuis l'arrivée	X		X		X		X	
Démographiques			X		X		X	
Économiques					X		X	
Nombre d'observations	1543		1543		1543		1543	
Moyenne de y	0,036		0,036		0,036		0,036	
Écart-type de y	0,175		0,175		0,175		0,175	

Notes : *** $p < 0,01$, ** $p < 0,05$, * $p < 0,1$. La variable de statut à l'arrivée inclut des catégories pour les demandeurs d'asile/réfugiés et la catégorie autre (non montrées). La première spécification contrôle pour les années depuis l'arrivée; la deuxième ajoute des contrôles démographiques (âge, région, sexe, état matrimonial, minorité visible et continents d'origine); la troisième spécification ajoute les secteurs d'emploi, l'occupation, la reconnaissance des diplômes et le logarithme des revenus dans l'année précédant la migration. La quatrième spécification contrôle pour le logarithme des revenus dans l'année suivant l'arrivée. Nous incluons une variable indicatrice pour les revenus manquants (et nuls) avant l'arrivée pour conserver les observations dans la régression. Nous ne pouvons pas inclure les immigrants arrivés au Canada en 2023 ou après, car nous n'avons pas assez de données pour calculer la croissance. Nous rapportons des erreurs-types robustes.

Tableau A.7 : Régression de la probabilité d'émigrer et de demander la RP sur des variables démographiques et économiques

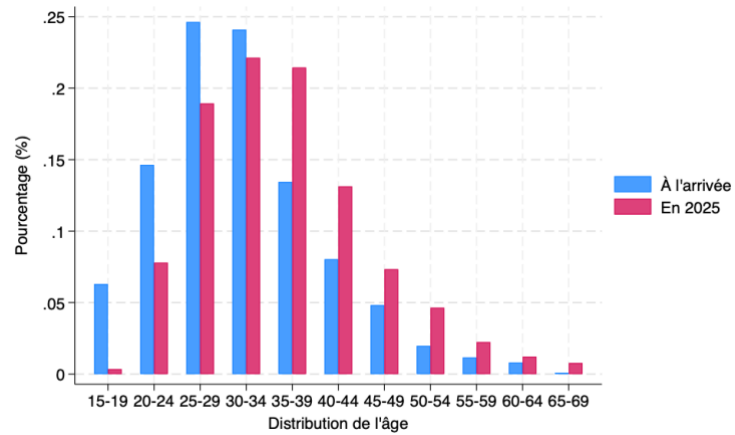
	Probabilité d'émigrer		Probabilité de demander la RP	
Revenus	3,833		7,569	
	(4,089)		(7,497)	
Revenus^2	0,119		-0,405	
	(0,224)		(0,399)	
Croissance des revenus (%)	-32,451	***	27,382	***
	(8,281)		(9,029)	
Croissance des revenus^2	40,054	*	-60,291	**
	(21,130)		(25,246)	
Statut principal (réf. Étudiant)				
Citoyen	-4,732			
	(3,932)			
RP	-4,958			
	(3,605)			
Permis ouvert	7,267	*	-5,421	
	(4,223)		(3,398)	
Permis fermé	14,140	***	-18,009	***
	(4,201)		(3,747)	
Homme	3,249	*	-1,273	
	(1,795)		(2,480)	
Région du Canada (réf. QC)				
Atlantique	13,440	***	1,201	
	(3,480)		(6,639)	
Ontario	5,903	***	-1,392	
	(1,974)		(3,033)	
Prairies	2,994	*	-9,707	**
	(2,432)		(4,011)	
C.-B.	1,990		4,894	
	(2,744)		(4,113)	
Couple	2,131		-1,951	
	(2,127)		(2,896)	
Continent d'origine (réf. Europe)				
Afrique	-1,162		-2,235	
	(2,629)		(4,368)	
Asie	2,658		5,435	*
	(2,272)		(3,137)	
Amérique du Nord	7,289	**	-7,381	
	(3,037)		(4,746)	
Océanie	5,196		-4,612	
	(3,810)		(5,205)	
Amérique du Sud	-2,383		-5,922	
	(3,309)		(5,521)	

Constante	42,226 *	28,058
	(23,868)	(40,190)
Nombre d'observations	1574	460

Notes : *** $p < 0,01$, ** $p < 0,05$, * $p < 0,1$. Les régressions contrôlent aussi pour l'âge (polynôme de degré 2) et l'année d'arrivée. Nous ne considérons pas les demandeurs d'asile et les réfugiés dans cette analyse. La croissance des revenus est approximée par la différence logarithmique entre les revenus de 2024 et ceux de l'année suivant l'arrivée divisée par le nombre d'années. La probabilité de demander la RP est seulement rapportée parmi les RNP actuels. Nous rapportons des erreurs-types robustes. Certaines variables sont estimées avec des catégories additionnelles pour inclure les valeurs manquantes (coefficients non-rapportés).

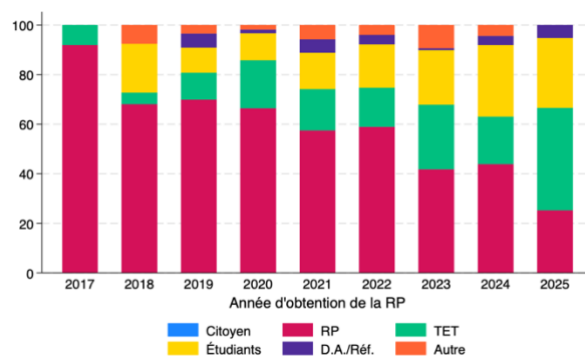
Figures

Figure B1 : Distribution de l'âge à l'arrivée et en 2025 au moment de l'enquête



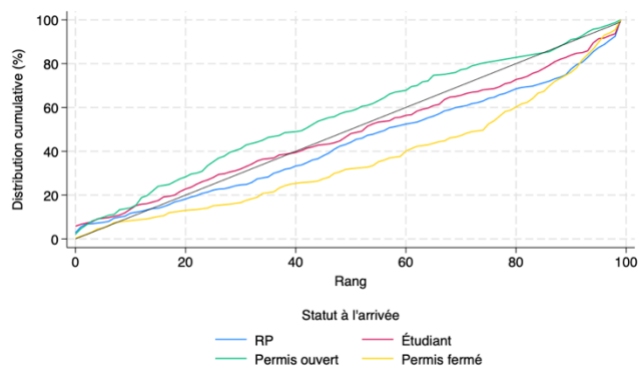
Notes : Les immigrants devaient avoir entre 18 et 69 ans pour être inclus dans l'enquête.

Figure B2 : Distribution des statuts à l'arrivée des RP, par année d'obtention du statut de RP



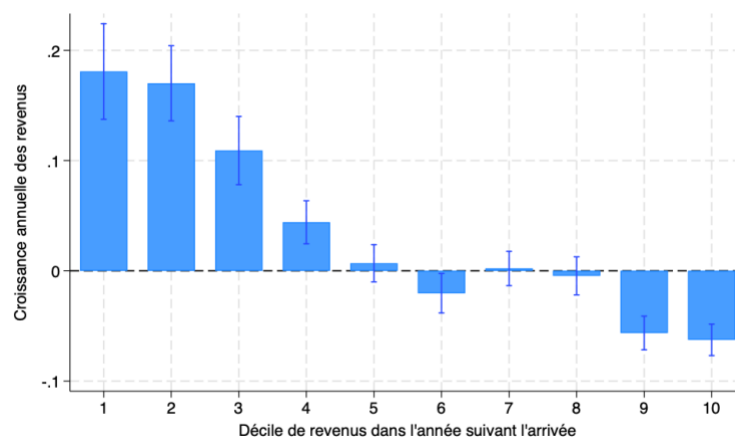
Notes : Nous excluons 2015 et 2016 car les RNP ne peuvent généralement pas transitionner vers la RP en moins de 2 ans. Les demandeurs d'asile et les réfugiés (D.A./Réf.) sont regroupés en une seule catégorie. Nous considérons seulement les RP dans ce graphique (et non les individus devenus citoyens, car nous ne pouvons pas observer l'année à laquelle ils ont obtenu la RP).

Figure B3 : Distribution cumulative de notre mesure de rang selon le statut à l'arrivée



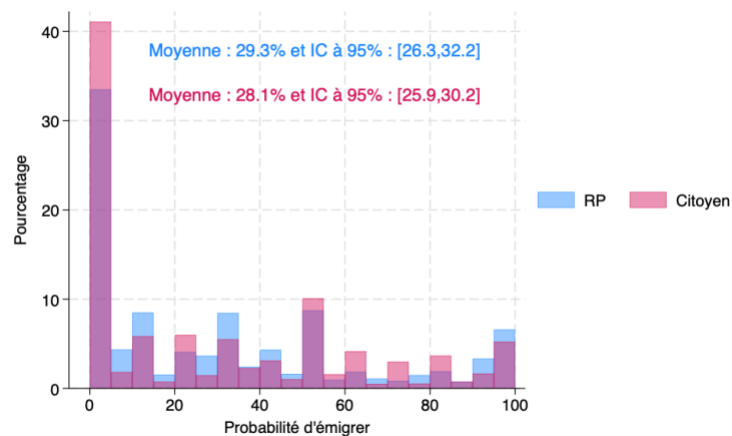
Notes : Les rangs sont assignés à partir des revenus de travail de 2024. La ligne grise est à 45 degrés et est utilisée comme référence. Le statut est déterminé à l'arrivée. N=664 pour les RP, 360 pour les étudiants, 233 pour les permis ouverts et 284 pour les permis fermés.

Figure B4 : Croissance annuelle des revenus de travail par décile de revenus de travail dans l'année suivant l'arrivée



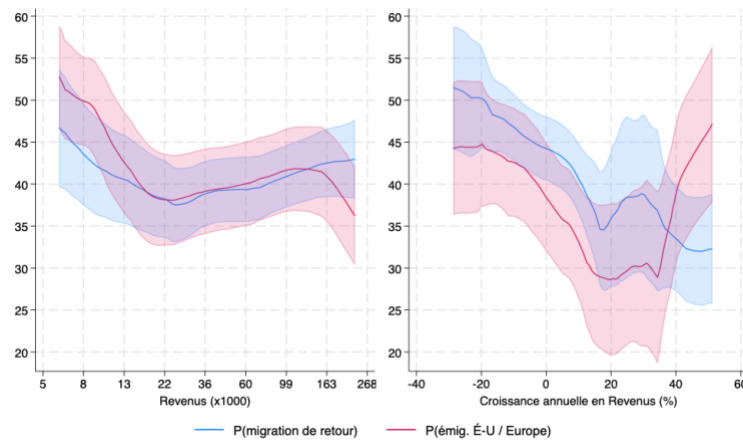
Notes : Nous approximations la croissance des revenus au niveau de l'individu en prenant la différence logarithmique des revenus et en la divisant par le nombre d'années passées au Canada. Nous présentons la moyenne de la croissance des revenus par décile de revenu dans l'année suivant l'arrivée au Canada. Nous n'incluons pas les immigrants arrivés en 2023 ou après car nous ne pouvons pas calculer la croissance.

Figure B5 : Distribution de la probabilité d'émigrer chez les RP et les citoyens



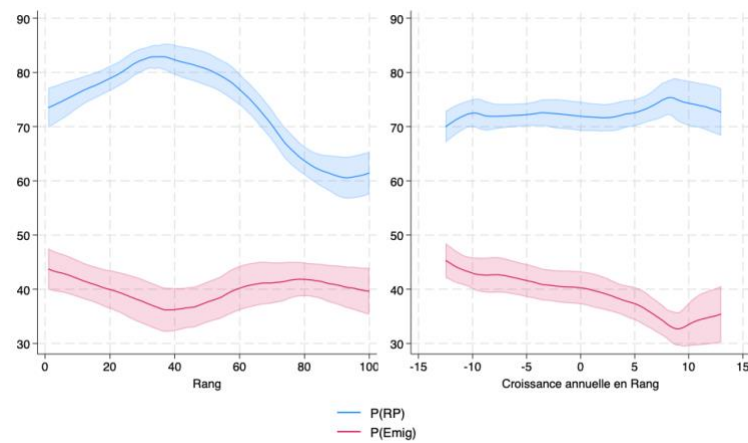
Notes : L'enquête demande la probabilité de quitter le Canada dans les 3 années à venir. RP et citoyen réfèrent au statut de l'immigrant au moment de répondre à l'enquête. Le nombre d'observations est de 447 pour les citoyens et de 829 pour les RP.

Figure B6 : Probabilité d'émigrer selon les revenus (gauche) et selon la croissance des revenus (droite) par destination d'émigration



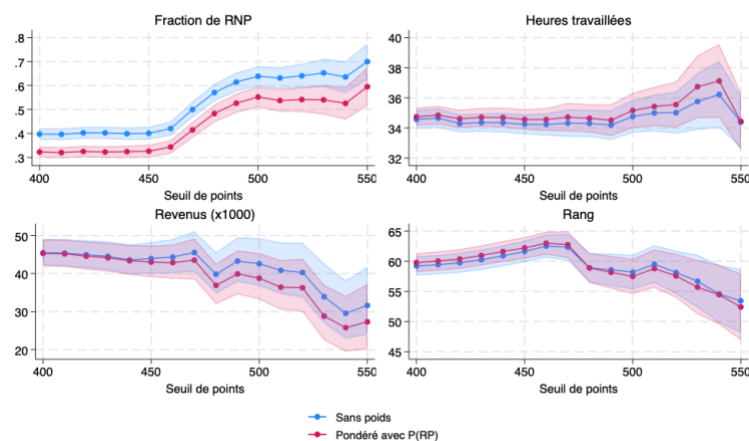
Notes : Nous présentons des relations lissées par polynôme avec un intervalle de confiance au niveau de 83 %. Le panneau de gauche utilise le logarithme des revenus de travail comme variable dépendante et couvre du 10^e centile de la variable jusqu'à son maximum winsorisé. Le panneau de droite utilise la croissance annuelle des revenus de travail par année, que nous approximations par la différence logarithmique des revenus sur le nombre d'années passées au Canada. Ce panneau montre du 10^e au 90^e centiles de la croissance des revenus. Les lignes bleues (migration de retour) réfèrent à la probabilité de quitter le Canada pour retourner dans son pays d'origine, alors que les lignes rouges couvrent la probabilité d'émigrer vers les États-Unis ou l'Europe. Nous n'incluons pas les immigrants arrivés en 2023 ou après dans ce graphique, car nous ne pouvons pas calculer leur croissance au fil du temps passé au Canada. Nous ne considérons que les immigrants qui sont RNP en 2025 dans cette figure. Nous excluons les demandeurs d'asile et les réfugiés.

Figure B7 : Probabilité de demander la RP et d'émigrer selon le rang (gauche) et la croissance du rang (droite) parmi les RNP



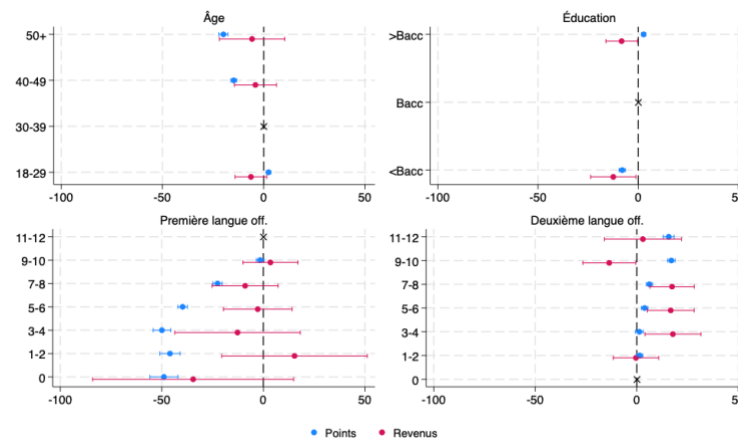
Notes : Nous présentons des relations lissées par polynôme avec un intervalle de confiance au niveau de 83 %. Nous n'incluons pas les immigrants arrivés en 2023 ou après dans ce graphique, car nous ne pouvons pas calculer leur croissance au fil du temps passé au Canada. Le panneau de droite montre du 10^e au 90^e centiles de la croissance du rang. Nous ne considérons dans cette figure que les immigrants qui sont RNP en 2025. Nous excluons les demandeurs d'asile et les réfugiés. N=369 dans le panneau de gauche et N=332 dans le panneau de droite.

Figure B8 : Mesures d'intérêt selon différents seuils de points SCG, pondérées par la probabilité de demander la RP et sans pondération



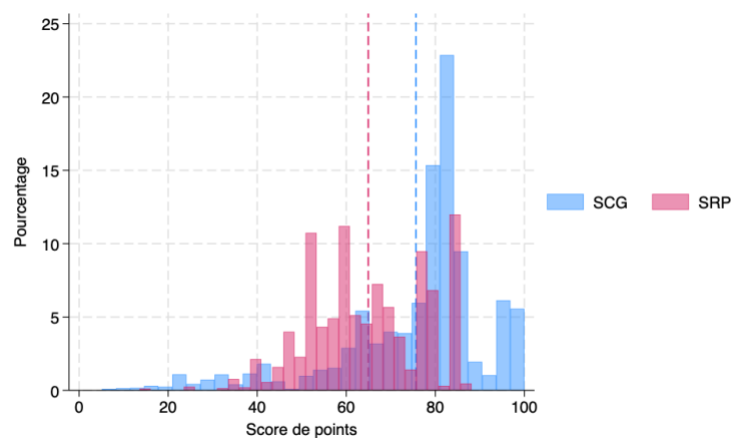
Notes : Cette figure combine des immigrants arrivés au Canada en tant que RP ($N = 634$), pour lesquels nous mesurons le score et les résultats l'année suivant l'arrivée, et des RNP qui n'ont pas encore obtenu la résidence permanente ($N = 348$), pour lesquels nous mesurons le score et les résultats en 2024. Nous n'incluons pas les immigrants ayant obtenu la résidence permanente avant 2024, car nous ne pouvons pas mesurer leurs résultats autour de l'année de transition. Nous n'incluons pas les demandeurs d'asile et les réfugiés dans cette section, puisqu'ils ont immigré pour des raisons non économiques. La ligne bleue correspond à des résultats pondérés uniquement par les poids d'enquête, tandis que la ligne rouge est également pondérée par la probabilité de demander la RP au cours des trois prochaines années. Cette probabilité est fixée à 1 pour la population des RP. Le panneau inférieur gauche présente la moyenne géométrique des revenus de travail des individus à chaque seuil de points. Les intervalles de confiance sont rapportés au niveau de 83 %.

Figure B9 : Poids implicites des composantes principales du SCG dans l'explication de différents résultats



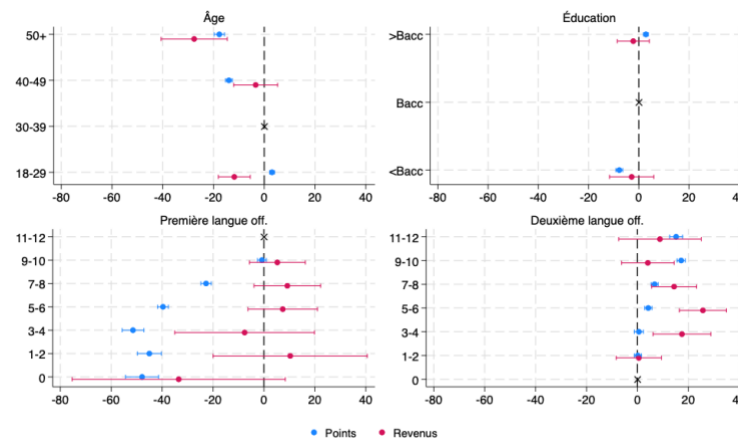
Notes : Les coefficients relatifs aux points utilisent le score SCG comme variable dépendante, tandis que les coefficients relatifs aux revenus utilisent le logarithme des revenus de travail. Cette figure combine des immigrants arrivés au Canada en tant que RP (N = 634), pour lesquels nous mesurons le score et les résultats l'année suivant l'arrivée, et des RNP qui n'ont pas encore obtenu la RP (N = 348), pour lesquels nous mesurons le score et les résultats en 2024. Nous n'incluons pas les immigrants ayant obtenu la RP avant 2024, car nous ne pouvons pas mesurer leurs résultats autour de l'année de transition. Nous n'incluons pas les demandeurs d'asile et les réfugiés dans cette section, puisqu'ils ont immigré pour des raisons non économiques. Tous les résultats sont pondérés par la probabilité de demander la RP, laquelle est fixée à 1 pour les RP. Nous définissons la première langue comme celle dans laquelle l'immigrant possède le niveau de compétence le plus élevé.

Figure B10 : Distributions des scores SCG et SRP reportés sur base 100



Notes : Les deux scores sont obtenus en prédisant le score qu'un immigrant obtiendrait en utilisant les coefficients de la figure B9 reportés sur base 100. Les lignes pointillées représentent les moyennes respectives.

Figure B11 : Poids implicites des composantes principales du SCG dans l'explication des revenus de travail 5 ans après l'obtention de la RP



Notes : Les coefficients relatifs aux points utilisent le score SCG comme variable dépendante, tandis que les coefficients relatifs aux revenus utilisent le logarithme des revenus de travail. Cette figure combine des immigrants arrivés au Canada en tant que résidents permanents (RP) (N = 634), pour lesquels nous mesurons le score à l'arrivée et les revenus prédits cinq ans après l'arrivée, et des RNP qui n'ont pas encore obtenu la RP (N = 443), pour lesquels nous mesurons le score en 2024 et les revenus prédits cinq ans après la transition. Nous n'incluons pas les demandeurs d'asile et les réfugiés dans cette section, puisqu'ils ont immigré pour des raisons non économiques. Tous les résultats sont pondérés par la probabilité de demander la RP, laquelle est fixée à 1 pour les RP. Nous définissons la première langue comme celle dans laquelle l'immigrant possède le niveau de compétence le plus élevé.

Détails

C1 : Calcul de la mesure de rang

Nous souhaitons attribuer des rangs aux immigrants à la fois à l'année suivant leur arrivée et en 2024. Pour ce faire, nous utilisons la banque de Données administratives longitudinales (DAL) (un sous-ensemble du fichier T1FF), qui couvre 20 % de la population canadienne. Nous conservons seulement les contribuables qui ne sont pas des immigrants admis ni des résidents non permanents (RNP); qui ne résident pas dans les territoires; qui sont âgés de 18 à 69 ans; et qui déclarent un revenu d'emploi positif (> 0).

Nous nous intéressons aux distributions de revenus de travail spécifiques à chaque cellule. Les cellules sont définies par les intersections de la province, de l'âge, du sexe et de l'année. Nous ne distinguons pas les provinces de l'Atlantique entre elles, ni le Manitoba et la Saskatchewan. Dans chacune de ces cellules, nous calculons les centiles de 1 à 99. Nous lisons ensuite chaque distribution à l'aide d'un filtre non paramétrique de type *lowess* avec une faible largeur de bande (*bandwidth*). Ces manipulations visent principalement à respecter les règles de Statistique Canada en matière de divulgation de microdonnées autrement sensibles.

La dernière année de la banque de Données administratives longitudinales à laquelle nous avons accès est 2022. Nous extrapolons les distributions de revenus de cette année à 2023 et 2024 en multipliant les centiles par la croissance des salaires et traitements provinciaux par travailleur (tableau 36-10-0205-01 de Statistique Canada).

Dans notre échantillon d'immigrants, nous n'attribuons des rangs qu'aux revenus de travail positifs (> 0). Un immigrant se voit attribuer le rang 1 si son revenu est supérieur au premier centile de la distribution, mais inférieur au deuxième.

C2 : Calcul du score SCG

Nous utilisons la page décrivant les critères du Système de classement global (SCG) du site du gouvernement du Canada (<https://www.canada.ca/en/immigration-refugees-citizenship/services/immigrate-canada/express-entry/check-score/crs-criteria.html#skill>, consultée le 30 octobre). Les immigrants avec conjoint ont un potentiel de points légèrement inférieur pour leurs propres caractéristiques que les immigrants sans conjoint; la différence de points (40) est alors attribuée conditionnellement aux caractéristiques du conjoint. Étant donné que nous n’observons pas l’état matrimonial à l’arrivée, nous supposons que tous les immigrants de notre échantillon n’ont pas de conjoint. Cette hypothèse est similaire à celle consistant à supposer que le conjoint de l’immigrant partage ses caractéristiques.

En ce qui concerne les facteurs fondamentaux de capital humain, nous tenons pleinement compte des points attribués à l’âge. Pour l’éducation, notre enquête ne permet pas de distinguer entre un diplôme de maîtrise et un diplôme de doctorat. Nous supposons que tous les diplômes de deuxième et troisième cycles correspondent à une maîtrise, ce qui réduit le score maximal de points de 15. En matière de langue, notre enquête fait directement référence aux niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC), ce qui permet une bonne intégration du SCG. Notre enquête regroupe les 12 niveaux de compétence en paires; lorsque des scores différents sont attribués aux niveaux au sein d’une même paire, nous utilisons la moyenne. Nous supposons que le score NCLC de l’immigrant est identique pour les quatre compétences linguistiques. Une année d’expérience de travail au Canada correspond à 1560 heures accumulées en dehors des périodes d’études à temps plein. L’enquête nous permet d’observer le nombre d’heures travaillées l’année suivant l’arrivée et en 2024. Si ces deux valeurs diffèrent, nous supposons que la différence est répartie linéairement sur les années passées au Canada. Nous plafonnons le nombre d’heures par année à un maximum de 1560. Nous calculons le nombre total d’heures travaillées au fil du temps passé au Canada et le divisons par 1560, ce qui approxime le nombre d’années d’expérience canadienne. Nous supposons que toutes les années passées avec un permis d’études ne contribuent pas à l’expérience canadienne.

Pour les facteurs de transférabilité des compétences, nous supposons que les immigrants ayant déclaré être employés l’année précédant la migration ont la totalité des trois années d’expérience de travail à l’étranger, tandis que les autres en ont zéro. Autrement, nous pouvons tenir pleinement compte du score de cette section en appliquant les mêmes hypothèses que ci-dessus. Nous prenons en compte les points supplémentaires accordés pour la maîtrise du français. Pour les études postsecondaires effectuées au Canada, nous comparons le niveau d’éducation avant l’arrivée à celui observé en 2024 afin de déduire la bonification de points correspondante. Nous ne sommes pas en mesure de tenir compte de la présence de fratrie vivant au Canada (15 points) ni des candidats des provinces (600 points). Notons également que le SCG attribuait jusqu’à 200 points pour une offre

d'emploi. Ces points ont été supprimés en mars 2025 et ne s'appliquent donc plus au SCG actuel, mais ils étaient en vigueur au moment de la demande de RP des immigrants de notre échantillon. Nous ne pouvons pas tenir compte de ces points.

Au total, nous sommes en mesure de prendre en compte plus de 95 % des points (665 sur un maximum de 695) qu'un immigrant peut obtenir dans le SCG actuel en l'absence de points du programme des candidats des provinces.

Enquête

D1 : Instrument d'enquête

DIRECTIVES ACCOMPAGNANT UN QUESTIONNAIRE ANONYME

EXPÉRIENCE ET ASPIRATIONS ÉCONOMIQUES AU CANADA DES IMMIGRANTS RÉCENTS

Ce questionnaire anonyme a été créé pour **un projet de recherche universitaire à HEC Montréal**. Répondez honnêtement aux questions. Vos premières impressions sont souvent les meilleures, mais prenez le temps nécessaire pour réfléchir aux questions plus difficiles ou qui demandent des informations précises. Vous ne pourrez pas revenir en arrière pour modifier vos réponses une fois que vous aurez changé de page. Il n'y a pas de limite de temps, mais cela prendra environ 12 minutes.

Toutes **vos réponses resteront anonymes et confidentielles**. Les informations seront utilisées pour la recherche et les résultats seront partagés uniquement dans des rapports généraux, jamais individuellement. Les données anonymes pourraient aussi être utilisées dans d'autres recherches, mais uniquement pour des projets non commerciaux.

Le fournisseur du questionnaire en ligne ne partagera aucune de vos informations personnelles avec d'autres.

Vous êtes libre de ne pas participer ou d'arrêter à tout moment. Si vous remplissez le questionnaire, cela signifie que vous acceptez de participer à cette recherche et d'autoriser l'utilisation des données pour de futures recherches. Comme le questionnaire est anonyme, une fois terminé, il sera impossible de retirer vos réponses.

Si vous avez des questions, vous pouvez contacter le chercheur principal, Jean-François Gauthier, par téléphone ou courriel.

Le comité d'éthique de la recherche de HEC Montréal a confirmé que cette étude respecte les normes éthiques pour la recherche avec des participants humains. Si vous avez des questions sur les aspects éthiques, vous pouvez contacter le secrétariat du comité au (514) 340-6051 ou par courriel à cer@hec.ca.

Merci de votre précieuse collaboration!

Jean-François Gauthier

Professeur adjoint, Département d'économie appliquée, HEC Montréal

514 340-6268

jean-francois.gauthier@hec.ca

[SECTION 1. SHOW THE FOLLOWING TITLE TO RESPONDENTS:]
Information générale.

Toutes vos réponses resteront anonymes et confidentielles.

QA. Êtes-vous ? [SINGLE SELECT]

1 Un homme

2 Une femme

3 Autre

8888888 Je préfère ne pas répondre

QB. Quel âge avez-vous ? Veuillez l'inscrire en chiffres.

Numeric

[IF OUTSIDE RANGE 18-69 (INCLUSIVELY), TERMINATE]

QC. En quelle année êtes-vous arrivé(e) au Canada **pour la première fois** en tant qu'immigrant, quel que soit votre statut à l'arrivée (par exemple, travailleur temporaire, étudiant étranger, immigrant permanent, etc.)?

Numeric (1930-2025)

9999999 Je suis né(e) au Canada

[IF QC<2015 OR QC==9999999, TERMINATE]

[IF QB-(2025-QC)<16, TERMINATE]

QC2. Aviez-vous la **citoyenneté canadienne** lorsque vous êtes arrivé(e) au Canada pour la première fois ?

1 Oui

2 Non

[IF QC2==1, TERMINATE]

QD. Dans quelle province ou quel territoire habitez-vous ? [SINGLE SELECT]

1 Colombie-Britannique

2 Alberta

3 Saskatchewan

4 Manitoba

5 Ontario

6 Québec

7 Nouveau-Brunswick

8 Nouvelle-Écosse

9 Île-du-Prince-Édouard

10 Terre-Neuve-et-Labrador

11 Territoires du Nord-Ouest

12 Nunavut

13 Yukon

14 Aucun de ces choix

[IF QD==14, TERMINATE]

Q1. Quelle est votre langue maternelle ? [SINGLE SELECT] [MOUSE OVER
« langue maternelle » : La langue maternelle est la première langue que vous avez
apprise à la maison pendant votre enfance et que vous comprenez toujours
aujourd'hui.]

- 1 Français
- 2 Anglais
- 3 Une autre langue
- 8888888 Je préfère ne pas répondre

Q2. À quel(s) groupe(s) vous identifiez-vous ? Sélectionnez tous ceux qui
s'appliquent. [MULTISELECT, EXCEPT FOR OPTION 8888888]

- 1 Blanc
- 2 Autochtones (ex. Premières Nations, Inuits, Métis)
- 3 Sud-Asiatique (ex. Indien, Pakistanais, Sri Lankais, Bangladais)
- 4 Chinois
- 5 Noir
- 6 Philippin
- 7 Arabe
- 8 Latino-Américain
- 9 Sud-Est Asiatique (ex. Vietnamien, Cambodgien, Laotien, Thaïlandais)
- 10 Ouest-Asiatique (ex. Iranien, Afghan)
- 11 Coréen
- 12 Japonais
- 13 Autre
- 8888888 Je préfère ne pas répondre

Q3. Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez complété à ce jour (peu
importe où vous l'avez obtenu) ? [SINGLE SELECT]

- 1 Moins qu'un diplôme d'études secondaires
- 2 Diplôme d'études secondaires ou équivalent
- 3 Certificat ou diplôme d'une école de métiers
- 4 Certificat ou diplôme d'un collège, cégep ou autre école non universitaire
- 5 Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat
- 6 Diplôme universitaire de baccalauréat (ex. : B.A., B.Sc., LL., B.)
- 7 Certificat, diplôme ou diplôme universitaire au-dessus du baccalauréat
- 8888888 Je préfère ne pas répondre

Q4. Quelle est votre état matrimonial ? [SINGLE SELECT]

- 1 Marié(e)
- 2 En couple (conjoint(e) de fait)
- 3 Veuf ou veuve
- 4 Séparé(e)
- 5 Divorcé(e)
- 6 Célibataire (jamais marié(e))
- 8888888 Je préfère ne pas répondre

Q5. Combien d'enfants de moins de 18 ans vivent chez vous ?

Numeric (0-15)

9999999 Je ne sais pas ou je préfère ne pas répondre

Q6. Quel est votre **statut principal** au Canada ? [SINGLE SELECT]

1 Réfugié(e) ou demandeur / demandeuse d'asile sans résidence permanente

2 Immigrant(e) avec un statut étudiant (PEE ou PMI étude-travail) [MOUSE OVER

« PEE ou PMI étude-travail » : Vous êtes principalement un(e) étudiant(e) avec un permis d'étude du Programme des étudiants étrangers (PEE) ou vous êtes un(e) étudiant(e) ayant également demandé un permis de travail du Programme de mobilité internationale (PMI). Par exemple, dans le cadre d'un programme de stage ou pour travailler un plus grand nombre d'heures hors campus.]

3 Travailleur ou travailleuse temporaire

4 Résident(e) permanent(e)

5 Citoyen canadien ou citoyenne canadienne

6 Aucun statut légal au Canada

7 Autre

9999999 Je ne sais pas ou je préfère ne pas répondre

[ASK IF Q6==3, DISPLAY ON SAME SCREEN]

Q6aa Quelle catégorie de permis de travail avez-vous ? [SINGLE SELECT]

1 Permis du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) [MOUSE OVER « Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) » : Vous êtes principalement un travailleur ou une travailleuse avec un permis de travail du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET). Le gouvernement demande à l'employeur de fournir une Étude d'impact sur le marché du travail (EIMT), et le permis est habituellement limité à votre employeur actuel.]

2 Permis du Programme de mobilité internationale (PMI) [MOUSE OVER « Programme de mobilité internationale (PMI) » : Vous êtes principalement un travailleur ou une travailleuse avec un permis de travail du Programme de mobilité internationale (PMI). Le PMI n'exige pas d'Étude d'impact sur le marché du travail (EIMT) et offre souvent plus de flexibilité, comme un permis de travail ouvert.]

3 Autre

9999999 Je ne sais pas ou je préfère ne pas répondre

[ASK IF Q6==7, DISPLAY ON SAME SCREEN]

Q6ab Pouvez-vous préciser votre statut principal ?

String (32 characters)

9999999 Je ne sais pas ou je préfère ne pas répondre

[ASK IF Q6==1,2,3,7, DISPLAY ON SAME SCREEN]

Q6a Êtes-vous limité(e) dans les employeurs pour lesquels vous pouvez travailler au Canada ? [SINGLE SELECT]

1 Oui, je peux travailler seulement pour le ou les employeurs indiqué(s) sur mon permis (permis fermé)

2 Non, je peux travailler pour n'importe quel employeur (permis ouvert)

3 Je ne peux pas travailler au Canada
9999999 Je ne sais pas ou je préfère ne pas répondre

[DISPLAY ON SAME SCREEN]

Q7. En quelle année avez-vous obtenu ce statut principal ?

Numeric ([ANSWER TO QC]-2025)

7777777 Je ne me souviens pas

8888888 Je préfère ne pas répondre

[ASK IF Q1>1]

Q8. Laquelle des options suivantes décrit le mieux votre niveau de connaissance du français ? [SINGLE SELECT]

0. Je ne connais pas du tout le français.

1. Niveau débutant (NCLC 1 ou 2)[MOUSE OVER « Niveau débutant » : Je connais quelques mots et phrases simples. J'ai besoin de beaucoup d'aide pour parler. Cela correspond aux Niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC) 1 ou 2.]

2. Niveau débutant avancé (NCLC 3 ou 4)[MOUSE OVER « Niveau débutant avancé » : Je peux utiliser des phrases simples dans la vie de tous les jours, mais j'ai souvent besoin d'aide ou de répétition. Cela correspond aux Niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC) 3 ou 4.]

3. Niveau intermédiaire (NCLC 5 ou 6)[MOUSE OVER « Niveau intermédiaire » : Je peux comprendre et parler dans des situations courantes, mais je demande parfois des clarifications. Cela correspond aux Niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC) 5 ou 6.]

4. Niveau intermédiaire avancé (NCLC 7 ou 8)[MOUSE OVER « Niveau intermédiaire avancé » : Je peux parler de sujets complexes avec peu ou pas d'aide et comprendre un langage détaillé. Cela correspond aux Niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC) 7 ou 8.]

5. Niveau avancé (NCLC 9 ou 10)[MOUSE OVER « Niveau avancé » : Je peux parler couramment et comprendre des discussions complexes dans presque tous les contextes. Cela correspond aux Niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC) 9 ou 10.]

6. Niveau expert (NCLC 11 ou 12)[MOUSE OVER « Niveau expert » : Je peux parler facilement et précisément dans divers contextes, y compris en utilisant un langage professionnel et abstrait. Cela correspond aux Niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC) 11 ou 12.]

9999999 Je ne sais pas ou je préfère ne pas répondre

[ASK IF Q1==1,3,8888888]

Q9. Laquelle des options suivantes décrit le mieux votre niveau de connaissance de l'anglais ? [SINGLE SELECT]

0 Je ne connais pas du tout l'anglais.

1 Niveau débutant (NCLC 1 ou 2)[MOUSE OVER « Niveau débutant » : Je connais quelques mots et phrases simples. J'ai besoin de beaucoup d'aide pour parler. Cela correspond aux Niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC) 1 ou 2.]

2. Niveau débutant avancé (NCLC 3 ou 4)[MOUSE OVER « Niveau débutant avancé » : Je peux utiliser des phrases simples dans la vie de tous les jours, mais j'ai souvent besoin

d'aide ou de répétition. Cela correspond aux Niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC) 3 ou 4.]

3. Niveau intermédiaire (NCLC 5 ou 6)[MOUSE OVER « Niveau intermédiaire » : Je peux comprendre et parler dans des situations courantes, mais je demande parfois des clarifications. Cela correspond aux Niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC) 5 ou 6.]

4. Niveau intermédiaire avancé (NCLC 7 ou 8)[MOUSE OVER « Niveau intermédiaire avancé » : Je peux parler de sujets complexes avec peu ou pas d'aide et comprendre un langage détaillé. Cela correspond aux Niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC) 7 ou 8.]

5. Niveau avancé (NCLC 9 ou 10)[MOUSE OVER « Niveau avancé » : Je peux parler couramment et comprendre des discussions complexes dans presque tous les contextes. Cela correspond aux Niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC) 9 ou 10.]

6. Niveau expert (NCLC 11 ou 12)[MOUSE OVER « Niveau expert » : Je peux parler facilement et précisément dans divers contextes, y compris en utilisant un langage professionnel et abstrait. Cela correspond aux Niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC) 11 ou 12.]

9999999 Je ne sais pas ou je préfère ne pas répondre

Q10. Parmi les options suivantes, laquelle décrivait le mieux votre situation d'emploi en 2024 ? [SINGLE SELECT]

1 Employé(e) salarié(e)

2 Travailleur ou travailleuse autonome

3 À la retraite

4 Aux études

5 En recherche d'emploi

6 N'a pas travaillé, mais pour une raison autre que la retraite ou les études

9999999 Je ne sais pas ou je préfère ne pas répondre

Q11. Combien d'heures avez-vous travaillé durant une semaine de travail normale en 2024 ? Si vous n'avez pas travaillé du tout en 2024, veuillez entrer 0 (zéro).

Numeric (0,0-168,0)

9999999 Je ne sais pas ou je préfère ne pas répondre

[ASK IF Q11==9999999; DISPLAY ON SAME SCREEN]

Q11a Quel groupe d'heures correspond le mieux à vos heures travaillées durant une semaine de travail normale en 2024? [SINGLE SELECT]

1 Moins de 10 heures

2 Entre 10 et 29 heures (inclusivement)

3 30 heures ou plus

9999999 Je ne sais pas ou je préfère ne pas répondre

Q12. Sur les 12 mois de 2024, pendant combien de mois avez-vous travaillé (incluez les congés payés) ? Si vous n'avez pas travaillé du tout en 2024, veuillez entrer 0 (zéro).

Numeric (0.0-12.0)

9999999 Je ne sais pas ou je préfère ne pas répondre

Q13. Combien d'argent avez-vous gagné en revenu de travail **pour toute l'année 2024, avant impôts et déductions** (revenu brut) ? Incluez : salaires, pourboires, honoraires, revenus de travail autonome et revenus d'une petite entreprise. Si vous n'avez rien gagné, écrivez 0. **[MOUSE OVER « revenu brut » : Le revenu brut est tout l'argent que vous gagnez avant que les taxes ou les déductions ne soient retirées. Par exemple, si vous gagnez 40 000 \$ par année et que 8 000 \$ sont retirés pour les taxes et autres déductions, votre revenu brut est 40 000 \$.]**

Numeric (0-2 000 000) **[ADD A "\$" BEHIND THE INPUT SPACE]**

9999999 Je ne sais pas ou je préfère ne pas répondre

[ASK IF Q13==9999999; DISPLAY ON SAME SCREEN]

Q13a Est-ce plus de 60 000 \$?

1 Oui

2 Non

7777777 Je ne sais pas

8888888 Je préfère ne pas répondre

[ASK IF Q13a==1; DISPLAY ON SAME SCREEN]

Q13b Est-ce moins de 80 000 \$?

1 Oui

2 Non

7777777 Je ne sais pas

8888888 Je préfère ne pas répondre

[ASK IF Q13b==2; DISPLAY ON SAME SCREEN]

Q13c Est-ce plus de 100 000 \$?

1 Oui

2 Non

7777777 Je ne sais pas

8888888 Je préfère ne pas répondre

[ASK IF Q13a==2; DISPLAY ON SAME SCREEN]

Q13d Est-ce plus de 40 000 \$?

1 Oui

2 Non

7777777 Je ne sais pas

8888888 Je préfère ne pas répondre

[ASK IF Q13d==2; DISPLAY ON SAME SCREEN]

Q13e Est-ce plus de 20 000 \$?

1 Oui

2 Non

7777777 Je ne sais pas

8888888 Je préfère ne pas répondre

[ASK IF Q12>0 & Q12<99999999]

Q14. Parmi les choix suivants, lequel représente le mieux le secteur de votre emploi principal en 2024 ? [MOUSE OVER « emploi principal » : L'emploi principal est le travail où une personne travaille le plus d'heures. Si elle travaille le même nombre d'heures dans deux emplois, son emploi principal est celui qui lui rapporte le plus d'argent.]
[SINGLE SELECT]

11 Agriculture, foresterie, pêche et chasse

21 Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz

22 Services publics

23 Construction [MOUSE OVER « Construction » : Le **secteur de la construction** comprend les entreprises qui construisent, réparent ou rénovent des bâtiments et des infrastructures comme les routes et les ponts. Il inclut les entrepreneurs généraux, qui gèrent des projets complexes nécessitant plusieurs spécialités, ainsi que les entrepreneurs spécialisés, qui se concentrent sur des métiers précis comme l'électricité, la maçonnerie ou la plomberie.]

31 Fabrication [MOUSE OVER « Fabrication » : Le **secteur de la fabrication ou manufacturier** regroupe les entreprises qui transforment des matières premières en nouveaux produits, finis ou semi-finis, grâce à des procédés chimiques, mécaniques ou physiques. Il inclut aussi l'assemblage, le mélange et la finition de produits. La fabrication peut se faire en usine ou à domicile, et certaines entreprises peuvent sous-traiter la production tout en conservant la propriété des matériaux et du processus.]

41 Commerce de gros [MOUSE OVER « Commerce de gros » : Le **secteur du commerce de gros** regroupe les entreprises qui vendent des marchandises en grandes quantités à des détaillants, des entreprises ou des institutions, sans transformation des produits. Il inclut les grossistes-marchands, qui achètent et revendent des biens pour leur propre compte, ainsi que les agents et courtiers, qui facilitent les transactions entre vendeurs et acheteurs moyennant une commission.]

44 Commerce de détail [MOUSE OVER « Commerce de détail » : Le **secteur du commerce de détail** regroupe les entreprises qui vendent des produits directement au grand public, en petites quantités, sans transformation. Il inclut les magasins physiques, la vente en ligne et la vente directe, et certains détaillants offrent aussi des services après-vente comme la réparation et l'installation.]

48 Transport et entreposage

51 Industrie de l'information et industrie culturelle

52 Finance et assurances

53 Services immobiliers et services de location et de location à bail

54 Services professionnels, scientifiques et techniques

55 Gestion de sociétés et d'entreprises

56 Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement

61 Services d'enseignement

62 Soins de santé et assistance sociale

71 Arts, spectacles et loisirs

72 Services d'hébergement et de restauration

81 Autres services (sauf les administrations publiques)
91 Administrations publiques
9999999 Je ne sais pas ou je préfère ne pas répondre

[ASK IF Q12>0 & Q12<9999999]

Q15. Parmi les choix suivants, lequel décrit le mieux le type de travail dans votre emploi principal en 2024 ? [MOUSE OVER « emploi principal » : L'emploi principal est le travail où une personne travaille le plus d'heures. Si elle travaille le même nombre d'heures dans deux emplois, son emploi principal est celui qui lui rapporte le plus d'argent.]
[SINGLE SELECT]

1 Gestion [MOUSE OVER « Gestion » : Cette catégorie comprend les dirigeants et cadres supérieurs ainsi que les gestionnaires intermédiaires. Ils supervisent des équipes et prennent des décisions stratégiques dans divers secteurs d'activité.]

2 Affaires, finance et administration, sauf les gestionnaires [MOUSE OVER « Affaires, finance et administration, sauf les gestionnaires » : Cette catégorie comprend les professions qui touchent la prestation de services financiers et d'affaires, de services administratifs et de services de supervision de bureau et de soutien.]

3 Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés, sauf les gestionnaires [MOUSE OVER « Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés, sauf les gestionnaires » : Cette catégorie comprend les professions en sciences, en génie, en architecture et en technologie de l'information.]

4 Secteur de la santé, sauf les gestionnaires [MOUSE OVER « Secteur de la santé, sauf les gestionnaires » : Cette catégorie inclut les professionnels de la santé (médecins, infirmiers, techniciens médicaux) ainsi que les travailleurs de soutien en santé.]

5 Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux, sauf les gestionnaires [MOUSE OVER « Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux, sauf les gestionnaires » : Cette catégorie regroupe les métiers liés au droit, à l'enseignement, au soutien et au conseil aux personnes, à la recherche en sciences sociales, aux politiques publiques et à la gestion de programmes du gouvernement ou d'autres organisations. Elle inclut aussi les postes de direction et les services religieux.]

6 Arts, culture, sports et loisirs, sauf les gestionnaires [MOUSE OVER « Arts, culture, sports et loisirs, sauf les gestionnaires » : Cette catégorie englobe les professions des arts et de la culture, y compris celles touchant les arts du spectacle, le film et la vidéo, la radiotélédiffusion, le journalisme, la rédaction, le design créatique, la bibliothéconomie et la muséologie. Elle comprend également les professions en sports et en loisirs.]

7 Vente et services, sauf les gestionnaires [MOUSE OVER « Vente et services, sauf les gestionnaires » : Cette catégorie comprend les professions dans les domaines de la vente en gros et au détail, des services personnels et de protection et les professions liées à l'accueil et au tourisme.]

8 Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés, sauf les gestionnaires [MOUSE OVER « Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés, sauf les gestionnaires » : Cette catégorie regroupe les superviseurs de métiers et les contremaîtres, les personnes de métier en construction et en mécanique, les opérateurs et les conducteurs de matériel de transport et de machinerie lourde, ainsi que les aides de corps de métiers.]

9 Ressources naturelles, agriculture et production connexe, sauf les gestionnaires
[MOUSE OVER « Ressources naturelles, agriculture et production connexe, sauf les gestionnaires » : Cette catégorie englobe les postes de supervision et de conduite de machines dans les secteurs d'exploitation des ressources naturelles, c'est-à-dire la production minière, pétrolière et gazière, la foresterie et l'abattage, l'agriculture, l'horticulture et la pêche.]

10 Fabrication et services d'utilité publique, sauf les gestionnaires [MOUSE OVER « Fabrication et services d'utilité publique, sauf les gestionnaires » : Cette catégorie englobe les postes de supervision, de production et de main d'oeuvre dans les secteurs de la transformation, de la fabrication et des services d'utilité publique comme l'électricité, l'eau, la gestion des déchets.]

9999999 Je ne sais pas ou je préfère ne pas répondre

[SECTION 2. SHOW THE FOLLOWING TITLE TO RESPONDENTS:]

Votre expérience

Nous allons maintenant vous poser des questions sur votre expérience avant votre arrivée au Canada et durant vos premières années ici. Cela nous aidera à mieux comprendre votre parcours. Merci de répondre aux questions du mieux que vous pouvez. Toutes vos réponses resteront anonymes et confidentielles.

Q16. Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous aviez complété avant d'arriver au Canada ? [SINGLE SELECT]

- 1 Moins qu'un diplôme d'études secondaires
 - 2 Diplôme d'études secondaires ou équivalent
 - 3 Certificat ou diplôme d'une école de métiers
 - 4 Certificat ou diplôme d'un collège, cégep ou autre école non universitaire
 - 5 Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat
 - 6 Diplôme universitaire de baccalauréat (ex. : B.A., B.Sc., LL., B.)
 - 7 Certificat, diplôme ou diplôme universitaire au-dessus du baccalauréat
- 8888888 Je préfère ne pas répondre

Q17. Dans quel pays viviez-vous pendant la majeure partie de l'année en [ANSWER TO QC - 1] (l'année précédant celle de votre arrivée au Canada)?

[COUNTRY_LIST, DROPDOWN]

7777777 Mon pays n'est pas dans la liste

9999999 Je ne sais pas ou je préfère ne pas répondre

Q18. Parmi les options suivantes, laquelle décrit le mieux votre situation d'emploi en [ANSWER TO QC - 1] (l'année précédant celle de votre arrivée au Canada)?
[SINGLE SELECT]

- 1 Travail à temps plein (30 heures et plus par semaine)
- 2 Travail à temps partiel (moins de 30 heures par semaine)
- 3 À la retraite
- 4 Aux études
- 5 En recherche d'emploi

6 N'a pas travaillé, mais pour une raison autre que la retraite ou les études
9999999 Je ne sais pas ou je préfère ne pas répondre

Q19. En **[ANSWER TO QC - 1]** (l'année précédant celle de votre arrivée au Canada), combien d'argent avez-vous gagné en revenu de travail, avant impôts et déductions (revenus bruts) **dans la devise du pays où vous habitiez ?** Incluez : salaires, pourboires, honoraires, revenus de travail autonome et revenus d'une petite entreprise. Si vous n'avez rien gagné, écrivez 0. **[MOUSE OVER « revenus bruts » : Le revenu brut est tout l'argent que vous gagnez avant que les taxes ou les déductions ne soient retirées. Par exemple, si vous gagnez 40 000 \$ par année et que 8 000 \$ sont retirés pour les taxes et autres déductions, votre revenu brut est 40 000 \$.]**

Numeric (0-100 000 000 000)

9999999 Je ne sais pas ou je préfère ne pas répondre

[ASK IF Q1>1]

Q20. Laquelle des options suivantes décrit le mieux votre niveau de connaissance **du français l'année avant votre arrivée au Canada** (en **[ANSWER TO QC - 1]**) ?

0. Je ne connaissais pas du tout le français.

1 Niveau débutant (NCLC 1 ou 2)**[MOUSE OVER « Niveau débutant » : Je connaissais quelques mots et phrases simples. J'avais besoin de beaucoup d'aide pour parler. Cela correspond aux Niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC) 1 ou 2.]**

2. Niveau débutant avancé (NCLC 3 ou 4)**[MOUSE OVER « Niveau débutant avancé » : Je pouvais utiliser des phrases simples dans la vie de tous les jours, mais j'avais souvent besoin d'aide ou de répétition. Cela correspond aux Niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC) 3 ou 4.]**

3. Niveau intermédiaire (NCLC 5 ou 6)**[MOUSE OVER « Niveau intermédiaire » : Je pouvais comprendre et parler dans des situations courantes, mais je demandais parfois des clarifications. Cela correspond aux Niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC) 5 ou 6.]**

4. Niveau intermédiaire avancé (NCLC 7 ou 8)**[MOUSE OVER « Niveau intermédiaire avancé » : Je pouvais parler de sujets complexes avec peu ou pas d'aide et comprendre un langage détaillé. Cela correspond aux Niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC) 7 ou 8.]**

5. Niveau avancé (NCLC 9 ou 10)**[MOUSE OVER « Niveau avancé » : Je pouvais parler couramment et comprendre des discussions complexes dans presque tous les contextes. Cela correspond aux Niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC) 9 ou 10.]**

6. Niveau expert (NCLC 11 ou 12)**[MOUSE OVER « Niveau expert » : Je pouvais parler facilement et précisément dans divers contextes, y compris en utilisant un langage professionnel et abstrait. Cela correspond aux Niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC) 11 ou 12.]**

9999999 Je ne sais pas ou je préfère ne pas répondre

[ASK IF Q1==1,3,8888888]

Q21. Laquelle des options suivantes décrit le mieux votre niveau de connaissance **de l'anglais l'année avant votre arrivée au Canada** (en **[ANSWER TO QC - 1]**) ?

0 Je ne connaissais pas du tout l'anglais.

1 Niveau débutant (NCLC 1 ou 2)[MOUSE OVER « Niveau débutant » : Je connaissais quelques mots et phrases simples. J'avais besoin de beaucoup d'aide pour parler. Cela correspond aux Niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC) 1 ou 2.]

2. Niveau débutant avancé (NCLC 3 ou 4)[MOUSE OVER « Niveau débutant avancé » : Je pouvais utiliser des phrases simples dans la vie de tous les jours, mais j'avais souvent besoin d'aide ou de répétition. Cela correspond aux Niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC) 3 ou 4.]

3. Niveau intermédiaire (NCLC 5 ou 6)[MOUSE OVER « Niveau intermédiaire » : Je pouvais comprendre et parler dans des situations courantes, mais je demandais parfois des clarifications. Cela correspond aux Niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC) 5 ou 6.]

4. Niveau intermédiaire avancé (NCLC 7 ou 8)[MOUSE OVER « Niveau intermédiaire avancé » : Je pouvais parler de sujets complexes avec peu ou pas d'aide et comprendre un langage détaillé. Cela correspond aux Niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC) 7 ou 8.]

5. Niveau avancé (NCLC 9 ou 10)[MOUSE OVER « Niveau avancé » : Je pouvais parler couramment et comprendre des discussions complexes dans presque tous les contextes. Cela correspond aux Niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC) 9 ou 10.]

6. Niveau expert (NCLC 11 ou 12)[MOUSE OVER « Niveau expert » : Je pouvais parler facilement et précisément dans divers contextes, y compris en utilisant un langage professionnel et abstrait. Cela correspond aux Niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC) 11 ou 12.]

9999999 Je ne sais pas ou je préfère ne pas répondre

Q22. Vos compétences ont-elles été reconnues à votre arrivée au Canada ? Autrement dit, pouviez-vous faire à votre arrivée le même travail que vous faisiez avant d'immigrer ? [MOUSE OVER « compétences » : Les compétences désignent les connaissances, l'expérience et les qualifications nécessaires pour exercer un métier. Certains métiers exigent une reconnaissance officielle, notamment ceux qui sont **réglementés** au Canada.

Un emploi peut être **réglementé** s'il est encadré par un ordre professionnel (ex. : ingénieur(e)s, infirmières et infirmiers, médecins, comptables) ou si un titre de compétence est requis pour le pratiquer. Dans ces cas, il peut être nécessaire de passer des examens, suivre des formations ou obtenir une équivalence pour exercer le même travail qu'avant votre immigration.

Si votre métier est **non réglementé**, les employeurs peuvent évaluer vos compétences sans qu'une reconnaissance officielle soit obligatoire.]

1 Oui

2 Non, je n'ai pas réussi à faire reconnaître mes compétences

3 Non, mais j'ai réussi à faire reconnaître mes compétences après avoir réussi des cours ou des examens d'équivalence

9999999 Je ne sais pas ou je préfère ne pas répondre

[ASK IF QC<2024]

Q23. Dans quelle province ou territoire avez-vous résidé le plus longtemps **en**
[ANSWER TO QC + 1] (l'année suivant celle de votre arrivée au Canada) ?
[SINGLE SELECT]

- 1 Colombie-Britannique
- 2 Alberta
- 3 Saskatchewan
- 4 Manitoba
- 5 Ontario
- 6 Québec
- 7 Nouveau-Brunswick
- 8 Nouvelle-Écosse
- 9 Île-du-Prince-Édouard
- 10 Terre-Neuve-et-Labrador
- 11 Territoires du Nord-Ouest
- 12 Nunavut
- 13 Yukon
- 9999999 Je ne sais pas ou je préfère ne pas répondre

[ASK IF QC<2024]

Q24. Parmi les énoncés suivants, lequel décrivait le mieux votre situation d'emploi en
[ANSWER TO QC + 1] ? [SINGLE SELECT]

- 1 Employé(e) salarié(e)
- 2 Travailleur ou travailleuse autonome
- 3 À la retraite
- 4 Aux études
- 5 En recherche d'emploi
- 6 N'a pas travaillé, mais pour une raison autre que la retraite ou les études
- 9999999 Je ne sais pas ou je préfère ne pas répondre

[ASK IF QC<2024]

Q25. Combien d'heures avez-vous travaillé durant une semaine de travail normale en
[ANSWER TO QC + 1] ? Si vous n'avez pas travaillé du tout en [ANSWER TO
QC + 1], veuillez entrer 0 (zéro).

Numeric (0,0-168,0)
9999999 Je ne sais pas ou je préfère ne pas répondre

[ASK IF QC<2024 AND 0==9999999; DISPLAY ON SAME SCREEN]

Q25a Quel groupe d'heures correspondait le mieux à vos heures travaillées durant une
semaine de travail normale **en** [ANSWER TO QC + 1]? [SINGLE SELECT]

- 1 Moins de 10 heures
- 2 Entre 10 et 29 heures (inclusivement)
- 3 30 heures ou plus
- 9999999 Je ne sais pas ou je préfère ne pas répondre

[ASK IF QC<2024]

Q26. Pendant combien de mois avez-vous travaillé (incluez les congés payés) en [ANSWER TO QC + 1] ? Si vous n'avez pas travaillé du tout cette année-là, veuillez entrer 0.

Numeric (0.0-12.0, in half month increments)

9999999 Je ne sais pas ou je préfère ne pas répondre

[ASK IF QC<2024]

Q27. Combien d'argent avez-vous gagné en revenu de travail pour toute l'année [ANSWER TO QC + 1], avant taxes et déductions **en dollars canadiens** (revenu brut)? Incluez : salaires, pourboires, honoraires, revenus de travail autonome et revenus d'une petite entreprise. Si vous n'avez rien gagné, écrivez 0. [MOUSE OVER « revenus bruts » : Le revenu brut est tout l'argent que vous gagnez avant que les taxes ou les déductions ne soient retirées. Par exemple, si vous gagnez 40 000 \$ par année et que 8 000 \$ sont retirés pour les taxes et autres déductions, votre revenu brut est 40 000 \$.]

Numeric (0-2 000 000) [ADD A "\$" BEHIND THE INPUT SPACE]

9999999 Je ne sais pas ou je préfère ne pas répondre

[ASK IF QC<2024 AND Q27==9999999; DISPLAY ON SAME SCREEN]

Q27a Est-ce plus de 60 000 \$?

1 Oui

2 Non

7777777 Je ne sais pas

8888888 Je préfère ne pas répondre

[ASK IF QC<2024 AND Q27a==1; DISPLAY ON SAME SCREEN]

Q27b Est-ce moins de 80 000 \$?

1 Oui

2 Non

7777777 Je ne sais pas

8888888 Je préfère ne pas répondre

[ASK IF QC<2024 AND Q27b==2; DISPLAY ON SAME SCREEN]

Q27c Est-ce plus de 100 000 \$?

1 Oui

2 Non

7777777 Je ne sais pas

8888888 Je préfère ne pas répondre

[ASK IF QC<2024 AND Q27a==2; DISPLAY ON SAME SCREEN]

Q27d Est-ce plus de 40 000 \$?

1 Oui

2 Non

7777777 Je ne sais pas

8888888 Je préfère ne pas répondre

[ASK IF QC<2024 AND Q27d==2; DISPLAY ON SAME SCREEN]

Q27e Est-ce plus de 20 000 \$?

1 Oui

2 Non

7777777 Je ne sais pas

8888888 Je préfère ne pas répondre

[ASK IF ASK IF QC<2024 AND Q12>0 & Q12<9999999 AND Q14<9999999]

Q28. Vous avez dit que l'industrie de votre emploi principal actuel était [LABEL OF ANSWER TO Q14]. Est-ce que vous travailliez dans cette même industrie en [ANSWER TO QC + 1] ? [SINGLE SELECT]

1 Oui

2 Non

7777777 Je ne sais pas

8888888 Je préfère ne pas répondre

[ASK IF Q7>QC OR Q7==7777777 OR Q7==8888888]

Q29. Quel était votre **statut principal** à votre arrivée au Canada en [ANSWER TO QC] ?

1 Réfugié(e) ou demandeur / demandeuse d'asile sans résidence permanente

2 Immigrant(e) avec un statut étudiant (PEE ou PMI étude-travail) [MOUSE OVER « PEE ou PMI étude-travail » : Vous êtes principalement un(e) étudiant(e) avec un permis d'étude du Programme des étudiants étrangers (PEE) ou vous êtes un(e) étudiant(e) ayant également demandé un permis de travail du Programme de mobilité internationale (PMI). Par exemple, dans le cadre d'un programme de stage ou pour travailler un plus grand nombre d'heures hors campus.]

3 Travailleur ou travailleuse temporaire

4 Résident(e) permanent(e)

5 Aucun statut légal au Canada

6 Autre

9999999 Je ne sais pas ou je préfère ne pas répondre

[ASK IF Q29==3, DISPLAY ON SAME SCREEN]

Q29aa Quelle catégorie de permis de travail aviez-vous? [SINGLE SELECT]

1 Permis du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) [MOUSE OVER « Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) » : Vous êtes principalement un travailleur ou une travailleuse avec un permis de travail du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET). Le gouvernement demande à l'employeur de fournir une Étude d'impact sur le marché du travail (EIMT), et le permis est habituellement limité à votre employeur actuel.]

2 Permis du Programme de mobilité internationale (PMI) [MOUSE OVER « Programme de mobilité internationale (PMI) » : Vous êtes principalement un travailleur ou une travailleuse avec un permis de travail du Programme de mobilité internationale (PMI). Le PMI n'exige pas d'Étude d'impact sur le marché du travail (EIMT) et offre souvent plus de flexibilité, comme un permis de travail ouvert.]

3 Autre

9999999 Je ne sais pas ou je préfère ne pas répondre

[ASK IF Q29==6, DISPLAY ON SAME SCREEN]

Q29ab Pouvez-vous préciser votre statut principal à votre arrivé au Canada en

[ANSWER TO QC] ?

String (32 characters)

9999999 Je ne sais pas ou je préfère ne pas répondre

[ASK IF Q29==1,2,3,6, DISPLAY ON SAME SCREEN]

Q29a À votre arrivée au Canada, étiez-vous limité(e) dans les employeurs pour lesquels vous pouviez travailler ? [SINGLE SELECT]

1 Oui, je pouvais travailler seulement pour le ou les employeurs indiqué(s) sur mon permis (permis fermé)

2 Non, je pouvais travailler pour n'importe quel employeur (permis ouvert)

3 Je ne pouvais pas travailler au Canada

9999999 Je ne sais pas ou je préfère ne pas répondre

[SECTION 3. SHOW THE FOLLOWING TITLE TO RESPONDENTS:]

Vos intentions

Nous aimerions maintenant vous poser des questions sur vos intentions pour le futur. Merci de répondre aux questions du mieux que vous le pouvez. Toutes **vos réponses resteront anonymes et confidentielles**.

[ASK IF Q6>2]

Q30. Quelle est la probabilité que vous demandiez la résidence permanente au Canada **dans les 3 prochaines années**, sur une échelle de 0 à 100 ? 0 veut dire aucune chance et 100 que vous êtes absolument certain(e).

Numeric (0-100) [ADD A “%” BEHIND THE INPUT SPACE]

9999999 Je ne sais pas ou je préfère ne pas répondre

Q31. Quelle est la probabilité que vous quittiez le Canada **dans les 3 prochaines années** pour vivre ailleurs, sur une échelle de 0 à 100 ? 0 veut dire aucune chance et 100 que vous êtes absolument certain(e).

Numeric (0-100) [ADD A “%” BEHIND THE INPUT SPACE]

9999999 Je ne sais pas ou je préfère ne pas répondre

Q32. Si vous quittiez le Canada, dans quel pays iriez-vous vivre?

1 Mon pays d'origine

2 Les États-Unis (n'étant pas mon pays d'origine)

3 Un pays d'Europe (autre que mon pays d'origine)

4 Autre

9999999 Je ne sais pas ou je préfère ne pas répondre

Q33. Quelle est la probabilité que vous quittiez votre province ou territoire de résidence actuel(le) **dans les 3 prochaines années** pour vivre dans une autre province ou

territoire, sur une échelle de 0 à 100 ? 0 veut dire aucune chance et 100 que vous êtes absolument certain(e).
Numeric (0-100) [ADD A “%” BEHIND THE INPUT SPACE]
9999999 Je ne sais pas ou je préfère ne pas répondre

Q34. Si vous quittiez votre province ou territoire de résidence, dans quelle province ou quel territoire iriez-vous vivre ?

- 1 Colombie-Britannique
- 2 Alberta
- 3 Saskatchewan
- 4 Manitoba
- 5 Ontario
- 6 Québec
- 7 Nouveau-Brunswick
- 8 Nouvelle-Écosse
- 9 Île-du-Prince-Édouard
- 10 Terre-Neuve-et-Labrador
- 11 Territoires du Nord-Ouest
- 12 Nunavut
- 13 Yukon

[ASK IF Q1>1 AND Q8<6]

[IF Q8>1 INSERT «vous êtes LABEL OF ANSWER TO Q8 en français. Quelle est la probabilité que vous passiez à un niveau supérieur de connaissance du français[MOUSE OVER « niveau supérieur de connaissance du français » :

- Niveau débutant : Je connais quelques mots et phrases simples. J’ai besoin de beaucoup d’aide pour parler (NCLC 1 ou 2);
- Niveau débutant avancé : Je peux utiliser des phrases simples dans la vie de tous les jours, mais j’ai souvent besoin d’aide ou de répétition (NCLC 3 ou 4);
- Niveau intermédiaire : Je peux comprendre et parler dans des situations courantes, mais je demande parfois des clarifications (NCLC 5 ou 6);
- Niveau intermédiaire avancé : Je peux parler de sujets complexes avec peu ou pas d’aide et comprendre un langage détaillé (NCLC 7 ou 8);
- Niveau avancé : Je peux parler couramment et comprendre des discussions complexes dans presque tous les contextes (NCLC 9 ou 10);
- Niveau expert : Je peux parler facilement et précisément dans divers contextes, y compris en utilisant un langage professionnel et abstrait (NCLC 11 ou 12).]»]

[IF Q8=1 INSERT «vous ne connaissez pas du tout le français. Quelle est la probabilité que vous commenciez à apprendre le français»]

Q35. Vous dites que [INSERT] dans la prochaine année, sur une échelle de 0 à 100 ?
0 veut dire aucune chance et 100 que vous êtes absolument certain(e).

Numeric (0-100) [ADD A “%” BEHIND THE INPUT SPACE]
9999999 Je ne sais pas ou je préfère ne pas répondre

[ASK IF Q1==1,3,8888888 AND Q9<6]

[IF Q9>1 INSERT «vous êtes LABEL OF ANSWER TO Q9 en anglais. Quelle est la probabilité que vous passiez à un niveau supérieur de connaissance de l'anglais[MOUSE OVER « niveau supérieur de connaissance de l'anglais » :

- Niveau débutant : Je connais quelques mots et phrases simples. J'ai besoin de beaucoup d'aide pour parler (NCLC 1 ou 2);
- Niveau débutant avancé : Je peux utiliser des phrases simples dans la vie de tous les jours, mais j'ai souvent besoin d'aide ou de répétition (NCLC 3 ou 4);
- Niveau intermédiaire : Je peux comprendre et parler dans des situations courantes, mais je demande parfois des clarifications (NCLC 5 ou 6);
- Niveau intermédiaire avancé : Je peux parler de sujets complexes avec peu ou pas d'aide et comprendre un langage détaillé (NCLC 7 ou 8);
- Niveau avancé : Je peux parler couramment et comprendre des discussions complexes dans presque tous les contextes (NCLC 9 ou 10);
- Niveau expert : Je peux parler facilement et précisément dans divers contextes, y compris en utilisant un langage professionnel et abstrait (NCLC 11 ou 12).]»]

[IF Q9=1 INSERT «vous ne connaissez pas du tout l'anglais. Quelle est la probabilité que vous commenciez à apprendre l'anglais»]

Q36. Vous dites que [INSERT] dans la prochaine année, sur une échelle de 0 à 100 ?
0 veut dire aucune chance et 100 que vous êtes absolument certain(e).

Numeric (0-100) [ADD A “%” BEHIND THE INPUT SPACE]
9999999 Je ne sais pas ou je préfère ne pas répondre